

# DETECTIVE

*révèle*



*Tous les  
de tous mystérieux*

du  
scandaleux  
procès

**DEWEY**

(attorney général)

*contre*

**HINES**

(Empereur  
du  
racket)

# DETECTIVE

# révèle

TOUS  
LES DESSOUS  
MYSTÉRIEUX

DU  
SCANDALEUX  
PROCÈS

DEWEY

contre

HI



Les révélations — que nous pouvons sans hésiter qualifier de sensationnelles, — publiées dans le présent article, sont dues à l'obligeance du détective privé américain Francis Carruthers.

De passage à Paris, ce policier a bien voulu fournir à notre collaborateur — l'inspecteur principal Piguet, avec qui il fut souvent en relations de service — les éléments nécessaires à la rédaction de cet article précis, rigoureusement exact, qui révèle tous les véritables dessous du procès intenté par le procureur général Dewey au politicien-racketeer Jimmy Hines, grand protecteur de l'« Underworld ». Hines, durant cinq ans, a assuré l'impunité totale des plus redoutables gangsters que les Etats-Unis aient jamais connus!

Les informations recueillies par notre collaborateur lui permettent en outre de montrer, pour la première fois, un aspect de la guerre souterraine que se livrent les « agents » des loteries clandestines américaines, les bootleggers qui introduisent aux Etats-Unis des carnets de billets du Sweepstake de Dublin et de la loterie de La Havane, et la multitude des contrefacteurs dont les presses inondent les Etats-Unis de faux billets.

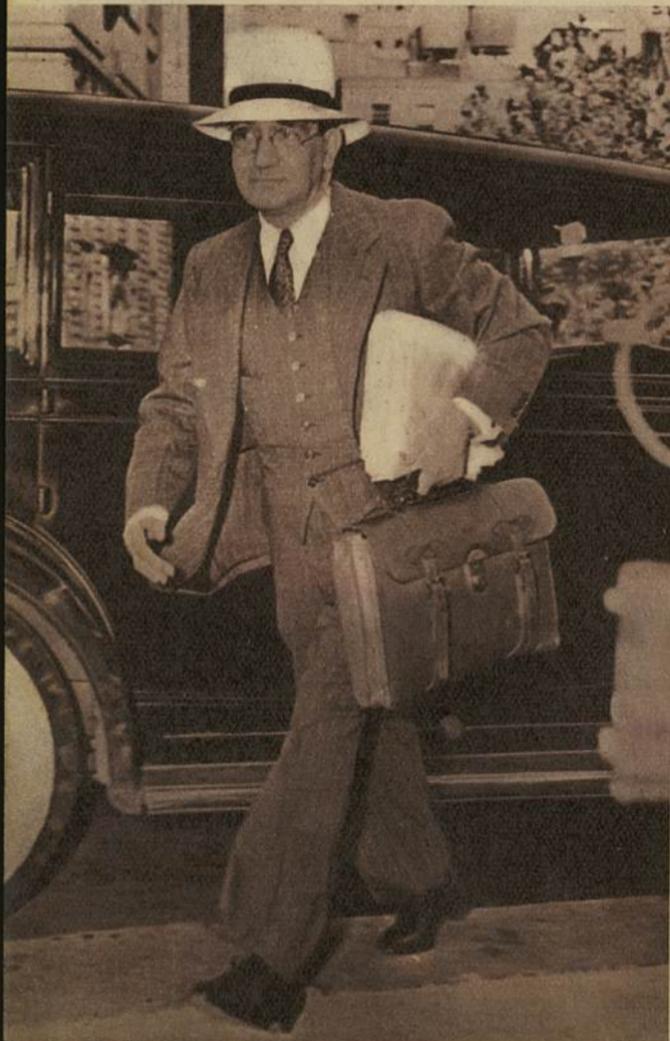
On verra que jamais un pareil scandale — auprès duquel l'affaire Stavisky n'est que petite bière — n'éclaboussa notre vieux continent...

**M**ON ami Carruthers s'installe, bien à l'aise, dans un des fauteuils de mon bureau. D'un coup de dents, il tranche le bout d'un cigare, l'allume et me dit, sans autre préambule :

— En poursuivant, après une enquête qui a duré trois ans, le tout-puissant Jimmy Hines, political boss (grand électeur) de l'organisation politique « Tammany Hall », pour le onzième district de New-York, celui de Manhattan, le plus pourri de tous, l'attorney (procureur) général Thomas E. Dewey risque sa situation et sa vie.

« Elu par le suffrage populaire, il est sûr, en cas d'échec, c'est-à-dire d'acquiescement de Hines, d'être blackboulé aux prochaines élections. D'autre part, la condamnation du grand protecteur des racketeers lui vaudrait, à lui, Dewey, de solides haines, qui l'obligeraient à « se garder » nuit et jour pendant un bon bout de temps. »

**Le Juge Pecora** — étrange coïncidence — appartient à l'organisation politique sur laquelle l'accusé Hines faisait peser sa dictature à haute pression.



Je demande :  
— La puissance de ce Jimmy Hines était donc si grande ?

Carruthers pousse vers moi une feuille de papier :  
— Prenez votre stylo, et écrivez. Je vais, pour votre édification et celle de vos lecteurs, vous décrire une scène courante de la vie policière américaine, sous la dictature occulte — le mot n'est pas trop fort ! — du boss Jimmy Hines.

J'ai obéi. J'ai décapuchonné mon stylo.  
Lecteur, écoutez :  
Le capitaine de police, William P. Bennet, commence Carruthers, donne l'ordre d'introduire dans son bureau les détectives Ramond Stilley, James Canavan, Edward McCarthy, et le détective-sergeant Thomas W. Gray, qui appartiennent à la brigade des jeux :

— Alors, on a fait du zèle la nuit dernière ?  
— Nous avons, rétorque le sergent Gray, opéré une descente dans le tripot de O'Sullivan, où nous avons saisi quatre-vingt-douze mille dollars d'enjeux.  
— Et vous avez traîné une quinzaine de personnes devant le tribunal des flagrants délits ?  
— Exact, capitaine. Bon travail, pas vrai ?  
Un haussement d'épaules. Le chef soupire :  
— Mes pauvres saps (couillons), je me vois obligé de vous demander de déposer sur mon bureau vos insignes, vos cartes, vos pistolets et vos menottes. Vous êtes « démissionnés ».

— Voyons, capitaine... nous n'avons fait que notre devoir...  
— Ordre du commissaire général James Bolan. Je n'y puis rien, garçons. J'ai plaidé votre cause, j'ai dit que vous étiez des braves gars, des policiers d'élite. Il n'y a rien eu à faire. Que voulez-vous ? Le teneur de tripot O'Sullivan est un ami de Jimmy Hines. Allons, disons-nous adieu, gars. Vous n'avez plus qu'à aller vous faire inscrire au chômage.

## Pourriture et gangrène

D'un geste de colère le « démissionnaire » Thomas W. Gray déchire sa carte, en jette les morceaux au panier. A son tour, il hausse les épaules et se met à rire.  
— Ne vous en faites pas pour nous, capitaine. Nous aurons notre revanche. Cet état de choses ne durera pas éternellement. Ce Jimmy Hines, ce politicien pourri jusqu'aux moelles, ce protecteur de « racketeers », qui a fait de New-York la ville la plus corrompue du monde, qui dicte ses ordres aux chefs de la police et aux juges, qui a fait réduire à huit hommes notre brigade de jeux qui en comptait trois cents, ce Jimmy Hines se cassera bien les reins un jour ou l'autre. Et ce jour-là, capitaine, ceux qui l'enfonceront pourront compter sur nous pour leur donner un sérieux coup de main !

## Ce qu'est « Tammany Hall »

Après m'avoir dicté les phrases qu'on vient de lire, Carruthers me précise :

— Depuis un quart de siècle, à Tammany Hall, siège du parti démocrate, Jimmy Hines est le chef, le dieu, l'idole du clan des grafters, ou corrupteurs. Comprenez-moi bien : Tammany Hall est une sorte de théâtre. Sur la scène, on joue, avec brio, des « pièces » qui intéressent toujours le public : destruction des taudis, construction d'hôpitaux, édification de centres d'études scientifiques, aménagement de camps de vacances. On joue — sans chiqué — la subvention aux œuvres charitables, la distribution de vivres, de charbon, de vêtements aux pauvres, que sais-je. Pendant ce temps, dans la coulisse, le graft roule plein gaz... »

Carruthers rit doucement :

— La grande force de Tammany Hall, c'est le contrôle, occulte mais absolu, que l'organisation exerce sur toutes les formes de ce banditisme commercialisé qui donne un bénéfice moyen annuel de trois milliards cinq cents millions de dollars — soit cent cinq milliards de francs. Ce contrôle lui permet de choisir le bon moment pour lancer un « racket », d'en tirer le maximum de rendement, et d'en ordonner la suppression permanente ou... provisoire dès que les protestations de l'opinion publique deviennent trop véhémentes...

« Prenez, par exemple, la fameuse « conspiration du vice », une des plus formidables organisations de chantage qui aient jamais existé. Des individus, soutenus par les organisateurs de ce « racket », répandaient des jeunes femmes aisées ou fortunées, les filaient et s'arrangeaient pour les désigner à un agent de police affilié au « racket » :

« — Vous voyez cette femme ? Elle vient de me racoler !

« Dix minutes plus tard, la malheureuse atterrissait au poste, et se voyait inculpée de racolage sur le témoignage du « plaignant », consolidé par ceux de deux ou trois « témoins ». Bien entendu, l'officier de police, qui était lui aussi « dans le coup », désignait à l'« inculpée » un avocat « qui saurait arran-

cants inféodés — de gré ou de force — au racket. « Avant minuit, des encaisseurs motorisés rallent toutes les mises et les déposent dans les caisses de l'« organisation ».

« Le lendemain matin, les journaux publient le total additionné de toutes les cotes du pari mutuel. Les trois premiers chiffres de ce total forment le numéro gagnant de la loterie des « nombres ». Si vous avez eu l'heureuse inspiration d'inscrire ces trois chiffres-là sur votre bout de papier, votre thune vous sera remboursée six cents fois.

— C'est tout ?

— C'est tout. Et cela suffit pour permettre aux meneurs de jeu de rafler les dollars par milliards.

## L'équipe protégée par Hines

« L'homme qui avait industrialisé cette méthode de prendre l'argent de ceux qui n'en ont pas était un gangster milliardaire qui se nommait Arthur Fliegenheimer, dit Dutch Schultz, se faisant surnommer « roi de la bière et des jeux ».

« Infatué de sa toute-puissance, plein de foi en son invulnérabilité absolue, Dutch Schultz avait fini par se montrer imprudent. Les « pourliches » hebdomadaires qu'il versait à Hines, et qui se montaient à six ou huit mille dollars — deux cent quarante mille francs ! — il les remettait à son protecteur de la main à la main, devant ses complices : MM. Georges Weinberg, dit Géo la Fille ; « Bo » Weinberg, frère du présumé ; Dixie Davis, ex-avocat au barreau de New-York, devenu homme de main, après radiation ; John Cooney, dit Johnny ; Sol Girach, dit Solly ; Ber-

(A gauche) le procureur Dewey, champion de l'honnêteté administrative, chose toute nouvelle à New-York. (A droite) « Jimmy » Hines, champion, associé et bouclier social de la pègre de l'Underworld.

Lloyd Paul Stryker, dit « l'Ouragan » et Joseph Shalleck, dit « le Silencieux » ont assumé la tâche ardue que représente la défense de « Jimmy ».

nard Rosenkranz, Otto Berman, Albert Landau et le secrétaire particulier-comptable Schenhaus.

« A ces réunions familiales, tenues dans la somptueuse résidence de Schultz, assistaient également des complices d'une classe plus relevée : MM. Hulon Capshaw, Francis Erwin, magistrats chargés des acquittements-maison, William C. Dodge, procureur général — prédécesseur de Dewey — élu avec l'argent des « racketteurs » et chargé d'étouffer les affaires de sang ; et enfin l'honorable J. Berg, sénateur, investi de la haute mission d'allumer sa pipe avec les rapports que des policiers loyaux parvenaient à introduire en haut lieu. »

— Tout cela, dis-je, n'a pas empêché le gangster milliardaire Dutch Schultz de tomber sous les balles d'une équipe de tueurs au tir précis... véritables virtuoses du « hachoir » (mitraillette), qu'on n'a jamais identifiés, si mes souvenirs sont exacts...

— Sur, approuve Carruthers. Non content de monopoliser à son profit la loterie des « nombres » à New-York, Schultz, qui avait de gros frais — il distribuait annuellement plus d'un million de dollars de pourboires, — voulait la contrôler dans tout l'Etat, et aussi dans les Etats voisins.

— Bref, il est tombé sur un bec ?

— Et comment ! Condamné à mort, il a été haché par une rafale de mitraillette, et ceux qui l'ont descendu ne s'en sont point tenus là : ils ont également tué à coups de feu ses gardes du corps Lulu et Abadaba. Quant à son lieutenant « Bo » Weinberg, ils l'ont plongé, vivant, dans une auge de ciment, et quand le ciment s'est durci, ils ont balancé cet étrange cercueil dans l'Hudson !

## Personnages du Procès

En quelques phrases brèves, Francis Carruthers me campe les principaux personnages du procès :

— D'un côté, le procureur Thomas E. Dewey, trente-six ans, plein d'énergie et de cran, marchant main dans la main avec le « maire honnête » Fiorello la Guardia pour purger New-York des « racketteurs » — de tous les racketteurs » et de tous leurs supporters, si haut placés soient-ils.

« De l'autre côté, James J. Hines, soixante et un ans, ancien forgeron devenu agent électoral de Tammany pour le fameux onzième district, puis « capitaine de comité », puis agent général. Il se prétend blanc comme neige, mais son nom, hélas, a été mêlé depuis plus de vingt-cinq ans à tous les scandales politico-criminels qui ont éclaboussé, des fondations au faite, l'administration new-yorkaise.

« Pour l'instant, il est simplement accusé : d'avoir été l'instigateur de la loterie des « nombres » ; d'avoir, d'accord notamment avec le gang Schultz, « éliminé » les concurrents qui prétendaient lui disputer l'exclusivité de cette gigantesque escroquerie ; d'avoir fait mettre en liberté des malfaiteurs de tous calibres, depuis le pickpocket jusqu'à l'assassin ; d'avoir soudoyé des faux témoins ; d'avoir pratiqué de nombreux chantages ; d'avoir usé de son influence politique pour assurer l'impunité aux pires criminels ; d'avoir corrompu des magistrats, des agents de la force publique, des fonctionnaires ; d'avoir agi, partout et toujours, en véritable « fondé de pouvoir », en « bouclier social » du gangland...

« Les enjeux de la partie ? Eh bien voilà : si Dewey gagne, la formidable popularité qu'il acquerra aussitôt lui permettra d'entrer « dans la course » — c'est le terme exact — pour le poste de gouverneur de l'Etat de New-York, comme candidat républicain, puis pour le poste de président des Etats-Unis.

Carruthers hoche la tête !

« Si Jimmy Hines perd, il risque fortement de crever sur un lit de prison. Dewey l'a dit : « Si je parviens à le faire condamner pour sa collusion avec les « racketteurs » de la loterie des « nombres », je le ferai poursuivre ensuite, à boulets rouges, pour d'autres motifs, jusqu'au jour où il totalisera les vingt-cinq années de prison que je me suis juré de lui faire coller ! »

« Les atouts de Dewey ? Ils se nomment John F.



Lloyd Paul Stryker, dit « l'Ouragan » et Joseph Shalleck, dit « le Silencieux » ont assumé la tâche ardue que représente la défense de « Jimmy ».

nard Rosenkranz, Otto Berman, Albert Landau et le secrétaire particulier-comptable Schenhaus.

« A ces réunions familiales, tenues dans la somptueuse résidence de Schultz, assistaient également des complices d'une classe plus relevée : MM. Hulon Capshaw, Francis Erwin, magistrats chargés des acquittements-maison, William C. Dodge, procureur général — prédécesseur de Dewey — élu avec l'argent des « racketteurs » et chargé d'étouffer les affaires de sang ; et enfin l'honorable J. Berg, sénateur, investi de la haute mission d'allumer sa pipe avec les rapports que des policiers loyaux parvenaient à introduire en haut lieu. »

— Tout cela, dis-je, n'a pas empêché le gangster milliardaire Dutch Schultz de tomber sous les balles d'une équipe de tueurs au tir précis... véritables virtuoses du « hachoir » (mitraillette), qu'on n'a jamais identifiés, si mes souvenirs sont exacts...

— Sur, approuve Carruthers. Non content de monopoliser à son profit la loterie des « nombres » à New-York, Schultz, qui avait de gros frais — il distribuait annuellement plus d'un million de dollars de pourboires, — voulait la contrôler dans tout l'Etat, et aussi dans les Etats voisins.

— Bref, il est tombé sur un bec ?

— Et comment ! Condamné à mort, il a été haché par une rafale de mitraillette, et ceux qui l'ont descendu ne s'en sont point tenus là : ils ont également tué à coups de feu ses gardes du corps Lulu et Abadaba. Quant à son lieutenant « Bo » Weinberg, ils l'ont plongé, vivant, dans une auge de ciment, et quand le ciment s'est durci, ils ont balancé cet étrange cercueil dans l'Hudson !

## Personnages du Procès

En quelques phrases brèves, Francis Carruthers me campe les principaux personnages du procès :

— D'un côté, le procureur Thomas E. Dewey, trente-six ans, plein d'énergie et de cran, marchant main dans la main avec le « maire honnête » Fiorello la Guardia pour purger New-York des « racketteurs » — de tous les racketteurs » et de tous leurs supporters, si haut placés soient-ils.

« De l'autre côté, James J. Hines, soixante et un ans, ancien forgeron devenu agent électoral de Tammany pour le fameux onzième district, puis « capitaine de comité », puis agent général. Il se prétend blanc comme neige, mais son nom, hélas, a été mêlé depuis plus de vingt-cinq ans à tous les scandales politico-criminels qui ont éclaboussé, des fondations au faite, l'administration new-yorkaise.

« Pour l'instant, il est simplement accusé : d'avoir été l'instigateur de la loterie des « nombres » ; d'avoir, d'accord notamment avec le gang Schultz, « éliminé » les concurrents qui prétendaient lui disputer l'exclusivité de cette gigantesque escroquerie ; d'avoir fait mettre en liberté des malfaiteurs de tous calibres, depuis le pickpocket jusqu'à l'assassin ; d'avoir soudoyé des faux témoins ; d'avoir pratiqué de nombreux chantages ; d'avoir usé de son influence politique pour assurer l'impunité aux pires criminels ; d'avoir corrompu des magistrats, des agents de la force publique, des fonctionnaires ; d'avoir agi, partout et toujours, en véritable « fondé de pouvoir », en « bouclier social » du gangland...

« Les enjeux de la partie ? Eh bien voilà : si Dewey gagne, la formidable popularité qu'il acquerra aussitôt lui permettra d'entrer « dans la course » — c'est le terme exact — pour le poste de gouverneur de l'Etat de New-York, comme candidat républicain, puis pour le poste de président des Etats-Unis.

Carruthers hoche la tête !

« Si Jimmy Hines perd, il risque fortement de crever sur un lit de prison. Dewey l'a dit : « Si je parviens à le faire condamner pour sa collusion avec les « racketteurs » de la loterie des « nombres », je le ferai poursuivre ensuite, à boulets rouges, pour d'autres motifs, jusqu'au jour où il totalisera les vingt-cinq années de prison que je me suis juré de lui faire coller ! »

« Les atouts de Dewey ? Ils se nomment John F.

# HINES

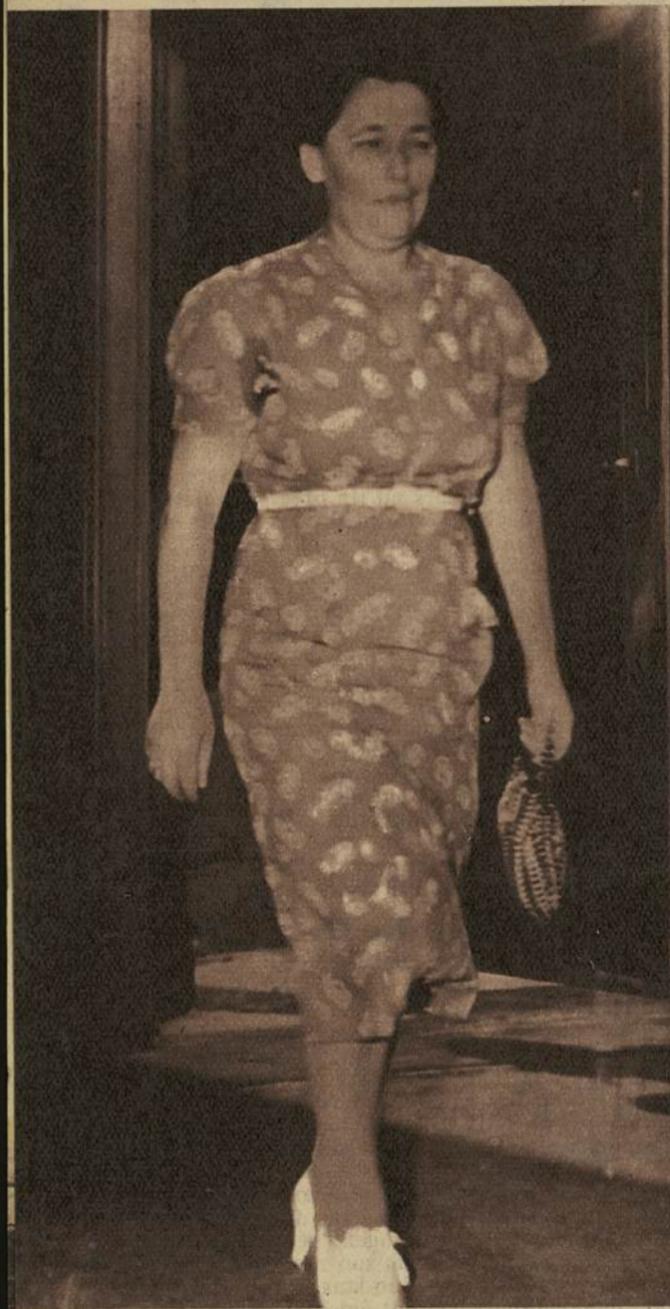
ger l'affaire, moyennant un bon matelas de dollars ». Et le tour était joué. Pour éviter un internement de deux ou trois ans dans une « école de redressement pour prostituées », la victime faisait prendre l'air à ses bank-notes.

« Quand les journalistes — ce sont toujours ces intrus qui crévent un « racket » — eurent suffisamment ameuté l'opinion publique contre les policiers maîtres chanteurs et leurs complices, Tammany Hall fit, en sous-main, ouvrir une « enquête » officielle, ostensible et spectaculaire. Tandis que le public gobait le « rapport » des enquêteurs, qui concluait à l'inculpation de quelques vagues sous-ordres, Jimmy Hines et ses compères s'en payaient une bonne tranche, tout en tirant des plans pour augmenter le rendement de cette vache à lait qu'est la fameuse loterie des « nombres »...

Mon informateur poursuit :

« Le mécanisme de la loterie des « nombres » est fort simple : vous tracez trois chiffres — n'importe lesquels — sur un bout de papier. Vous signez. Vous tirez une thune de votre poche, et vous déposez le tout chez le premier « banquier » venu, c'est-à-dire chez un des cinq cent mille commer-





Au péril de sa vie, le « racketteur » Weinberg (en haut) témoigne contre Hines. — Gussie Silverman, une commerçante « rackettée ».

Curry, « grand sachem » de Tammany Hall ; William P. Bennett, capitaine de police ; Thomas W. Gray, ex-détective-sergeant ; James M. Canavan ; Edwards Mc Carthy ; Ramund R. Stille, Chas. G. Smith ; Dick O'Flannigan et consorts, ex-détectives ; Georges Weinberg, Dixie Davis, le « comptable » Schoenhaus, très mauvais garçons ; Hulon Capshaw, William C. Dodge, magistrats lamentables, et enfin, une foule de témoins « rackettés » par les protégés du boss Hines.

Carruthers rit à nouveau :

— Pour dire le vrai, certains témoins, dont l'audition eût été fort intéressante, manquent à l'appel : John Cooney ; Sol Girach ; Harry Wolff, chefs tueurs du gang Schultz, sont en fuite. Les tueurs Abraham « Bo » Weinberg ; Otto Berman ; Bernard Rosenkrantz ; Abadaba, Lulu, Abraham Landau, Dutch Schultz soi-même et d'autres encore, ont été exécutés.

Le juge Erwin, recordman de l'acquiescement sur commande, est mort.

« Enfin, en apprenant l'arrestation de Hines, — qui n'a été remis en liberté provisoire que contre la caution maximum de vingt mille dollars (six cents mille-francs) le complice de grande classe, le sénateur J. Berg, a joué une belle farce au procureur, en se tirant tout bonnement une balle dans la tête !

« Bah ! compte tenu des manquants, la cham-

brée, présidée par le juge Pécora, et garnie de ce fameux jury « ruban bleu » trié à la loupe dans un lot de trois mille candidats, la chambrée est encore fort belle. »

« J'oubliais : le juge Pécora est affilié à Tammany Hall... allons, ne souriez pas... je n'ai pas fini. Le juge Pécora est aussi le futur candidat démocrate au poste de gouverneur de l'Etat de New-York — c'est-à-dire le rival politique de demain du procureur Dewey !

« Et attention ! Que le procureur, au cours d'un interrogatoire pose une question « irrégulière » — une seule ! — à l'accusé ou à un témoin, et le procès peut être immédiatement annulé !

### Ring de boxe ou prétoire ?

Mon ami Francis Carruthers a assisté aux audiences des trois premières semaines.

— J'ai ouï les dépositions des témoins-vedettes Weinberg et Davis, actuellement logés dans des cellules de condamnés à mort de la prison des Tombs et encadrés, à chacune de leurs sorties, par quatre gardes du corps.

— Bien entendu, dis-je, l'underworld les guette.

— Sûr. Et comme l'une des principales préoccupations du procureur est de leur permettre de parvenir vivants au verdict...

— Ce Weinberg et ce Davis ont témoigné contre Hines, je crois.

— Oui. Ils ont témoigné dur et ferme contre leur ancien protecteur. Ils ont déclaré que Hines et Schultz étaient comme cul et chemise. Ils ont affirmé avoir vu Schultz verser des matelas de greenbacks (billets de banque) à Hines, et ils ont reconnu en outre avoir eux-mêmes fréquemment porté à Hines de gros bakchichs supplémentaires impérieusement réclamés par le vieux forban, en rémunération de menus services tels que l'obtention d'une mise en liberté provisoire pour un assassin pris avec le colt encore fumant à la main ; ou un acquittement global prononcé par un quelconque juge Erwin au bénéfice d'un groupe de vingt-cinq ou trente bookmakers capturés flagrante delicto ; ou encore la destruction, imposée au procureur général félon William C. Dodge, d'un dossier gênant pour un copain.

« De telles dépositions provoquent un chambard infernal. Le prétoire prend tournure de ring. Les avocats Stryker et Shalleck, défenseurs de Hines, bondissent, se démènent, secouent rudement les témoins, les injurient, les accusent de prononcer des faux témoignages. La voix tonitruante de Stryker, surnommé l'« ouragan », gronde comme un tonnerre, se heurte à l'organe tranchant, incisif, aux résonnances métalliques, du terrible procureur

« En entendant certaines phrases définitives, le « boss » Hines tressaille comme si on le giflait

« Depuis cent trente-cinq ans, Tammany Hall est un antre de brigands ! La Board of Strategy (commission d'étude et d'exploitation des « rackets », étendait son contrôle jusqu'à Chicago ! Capone, grand bombeur de torse et roi du bluff, n'était que l'employé du Board !

« Durant une période pleine de cinq ans, aucun des crimes commis par les protégés de Hines n'a reçu son châtement !

« Pour assurer l'élection de Dodge, les ruffians, soudoyés par Hines ont parcouru les sections de vote, et, sous la menace des mitraillettes, ils ont introduit dans les urnes, par paquets de cinq cents, des bulletins au nom de leur candidat !

« John F. Curry, le « Grand Sachem » de Tammany Hall, qui s'honore d'appartenir au « clan honnête » de l'organisation, est venu prononcer contre son ex-associé un long réquisitoire. Il a terminé en traitant « Jimmy » de « cancer social ».

### Influences mystérieuses

— Ce procès, me dit brusquement Carruthers, comporte un mystère dont personne n'a encore parlé...

« Que des témoins comme John Curry, Thomas

W. Gray ou Gus Silverman chargent à fond contre Jimmy Hines, rien de plus naturel. Curry sacrifie son vieil ami et associé sur l'autel de Tammany Hall. En se désolidarisant de l'accusé, il tente, pour le prestige vermoulu de l'organisation, de sauver les derniers lambeaux d'apparences. Gray, détective « démissionné » à la requête du « boss », se venge du mieux qu'il peut en « assaisonnant » le responsable de son renvoi. Gus Silverman, « rackettée » jusqu'au sang, privée, par la faute de Hines, de tout recours contre les bandits qui ont anéanti son commerce et roué de coups son mari, rend au flibustier à cheveux blancs la monnaie de sa pièce. Mais là où l'on peut paraître surpris, c'est lorsqu'on voit des gangsters comme Weinberg, Davis et Schoenhaus collaborer publiquement, et en apparence de tout cœur, avec leur ennemi naturel, le procureur général !

« Pour qui connaît les dessous de la machine judiciaire new-yorkaise, la spontanéité de cette collaboration ne saurait être admise, parce qu'invraisemblable ; et, d'autre part, l'hypothèse d'un Dewey torturant, entre deux audiences, ces témoins spéciaux, les terrifiant par la menace ou les séduisant par des promesses mirifiques, doit être également rejetée.

« A quelles influences mystérieuses ces ennemis publics se soumettent-ils donc lorsqu'ils font devant les juges ces dépositions terriblement précises, qu'au demeurant on devine irréfutables, ces dépositions-massue dont l'exaspérante audition a fait vieillir Hines de dix ans en trois semaines ?

« En dépit du retentissant procès, la loterie des « nombres » continue — mais oui ! — à fonctionner. Or la condamnation de Hines en bloquerait instantanément les engrenages.

Durant quelques secondes, Carruthers feint de réfléchir. Puis, tout à trac :

— On parle toujours de la loterie des « nombres ». On ne parle jamais de ses concurrentes — également clandestines, également interdites. Allez, croyez-moi, le jour où la loterie des « nombres » sera supprimée, les « banquiers », les contrôleurs et les encaisseurs seront « sollicités » par certains de ces concurrents qui, d'ores et déjà, ont établi leur plan de campagne et se tiennent tout prêts à remplacer les « nombres » défunts !

Je commence à comprendre. Toutefois, je tiens à éclairer ma lanterne :

— Voyons, dis-je, les Etats-Unis sont immenses. Il me semble qu'en dehors de l'Etat de New-York les concurrents dont vous parlez pourraient trouver...

Mais Carruthers m'interrompt :

— Tous ceux qui ont diffusé des billets de loterie sur le territoire des Etats-Unis ont pu constater un fait : soixante-dix pour cent de ces billets se sont vendus dans l'Etat de New-York ; paradis des joueurs !

Et cette statistique a pu être établie en dépit du fait que la vente des billets de loterie est illégale, et, par conséquent, interdite... en principe, sur toute l'étendue du territoire des U. S. A.

### Une guerre inconnue

Francis Carruthers ouvre son portefeuille, en tire deux billets de sweepstake, qui viennent respectivement de Dublin et de La Havane :

— C'est à New-York, fait-il, que j'ai acheté ces billets, j'espère qu'ils sont authentiques...

— Je le souhaite pour vous, dis-je. Je sais fort bien que les faussaires spécialisés dans la contrefaçon des billets de « sweeps » irlandais et havanais pullulent dans votre pays.

— Oh ! plus maintenant, proteste Carruthers. Ils sont devenus rarissimes, grâce au service de police

John Curry (ci-dessous, à gauc.) « Grand Sachem » de Tammany Hall, a désavoué devant le jury « Ruban bleu » son vieil ami Jimmy.



privée organisé par Dublin. Ces agents ne reculent devant aucun effort, devant aucune dépense pour découvrir la retraite d'un faussaire, pour détruire sur place son stock de faux billets. Et je dois reconnaître que, malgré que la vente des billets de « sweeps » soit interdite, jamais les autorités répressives américaines n'ont refusé de poursuivre, d'appréhender et de châtier les contrefacteurs qui leur étaient signalés par la *Irish Sweep Police* ! Ces autorités traquent d'ailleurs avec la même énergie les contrebandiers qui introduisent en territoire américain les paquets contenant les carnets de billets et les captures sont fréquentes, car les agents d'un « sweep » n'hésitent point à dénoncer, chaque fois que l'occasion s'en présente, les *bootleggers* du « sweep » concurrent !

— En somme, la guerre au couteau...

— Exactement. Guerre sans quartier, sans coups défendus, où l'on se combat par tous les moyens, loyaux ou déloyaux.

— Et... guerre secrète... hein !

Carruthers opine du chef. Une pensée me vient :

— Dites donc, Francis, les « racketteurs » de la loterie des « nombres » ont dû avoir du fil à retordre avec ces concurrents-là ?

Mon interlocuteur sourit d'un air étrange. Lentement il répond :

— Tant que Schultz a vécu, aucun concurrent n'a pu bercer le moindre espoir de lui souffler sa formidable clientèle de joueurs quotidiens, cette clientèle unique, *the biggest in the world*, cette clientèle qui aurait joué ses quatre sous, ses trois meubles, sa chemise, et qui, nue, aurait trouvé le moyen d'emprunter sur son ombre pour tenter à nouveau sa chance, bref cette clientèle de l'Etat de New-York, introuvable ailleurs.

« Mais, Schultz disparu, les espoirs étaient enfin permis... »

## Coincidences

Dans l'œil de Carruthers, je crois discerner une lueur d'ironie, tandis qu'il continue :

— D'un seul coup, dans l'immense cité gangrenée par les *super-gafters*, un vent d'honnêteté bien frais, bien glacé, se lève, et bientôt souffle à cent kilomètres à l'heure. Fiorello la Guardia, dit *Honest Fiorello*, bat Tammany Hall dans la course à l'Hôtel de ville. On respire. Dégommé, le commissaire James Bolan cède la place à son collègue Valentine, dit *Honest Valentine*. On respire encore mieux. Dutch Schultz, catalogué ennemi public N° 1, tombe sous les balles de mystérieux épurateurs. On respire de mieux en mieux. Enfin, Thomas E. Dewey s'incruste dans son nouveau bureau de procureur général, arrache le téléphone, le jette dans le couloir, referme la porte et, se confinant dans un isolement total, commence à tracer son plan d'attaque contre le *gangland*. Du coup, on respire à pleins poumons, on se gorge d'air pur, d'air cent pour cent honnête.

Carruthers fait briller un franc sourire :

— Bien entendu, la loterie des « nombres » continue toujours à sévir. La situation économique s'améliorant légèrement, son rendement est même de plus en plus fructueux.

« Comme prévu, les concurrents se ruent, le cœur gonflé d'espoir et les poches gonflées de billets de loterie, à l'assaut de la clientèle. Las ! Si Schlutz, le roi de la bière est mort, Jimmy Hines, empereur — en déclin maintenant — du trafic d'influence, est toujours là, légèrement déprimé, mais encore bien vivant, et les nouveaux venus font tôt connaissance avec les poings et les matraques de ses garçons, qui

ont l'ordre de leur casser la figure, de lacérer leurs complets-veston, de leur arracher leurs carnets de billets, de les déchirer en menus morceaux, et d'éparpiller ceux-ci dans le ruisseau.

« Les sous-agents de Dublin et de La Havane n'en reviennent pas. Hein ? Quoi ? Pas un coup de revolver ! Pas une rafale de pétoire Colt Thompson ! Ça y est... Les protégés de Hines ont peur du nouveau procureur ! (ce qui était tout à fait exact).

En appliquant des bifsteaks crus sur leurs yeux pochés, les concurrents soupiraient d'aise :

— Ils, ont peur... ils savent que leur protecteur Hines ne peut plus faire grand'chose pour eux... il est « brûlé » à l'Hôtel de ville, à la Préfecture de police, au Palais... Allons, tout va bien. Les bouts de papier de la loterie des « nombres » feront bientôt place à nos billets imprimés sur vélin de luxe !

## Menées souterraines

Garruthers me dit, en suivant, les yeux au ciel, la lente volute de sa fumée :

— Un fait est sûr : le procureur Dewey est un rude gars, et qui n'a pas froid aux yeux. Il est, en outre, puissamment épaulé par le maire La Guardia et par le chef de la police Valentine. N'empêche que si les « racketteurs » Weinberg, Davis, Schœnhaus et autres ont consenti à lui servir de témoins à charge, et ont ainsi collaboré avec lui à la tentative d'anéantissement du *boss* Jimmy et de sa loterie des « nombres », c'est parce qu'il ont été conseillés, et fort vraisemblablement payés — sans doute très cher — par les groupes qui ont intérêt à voir rapidement s'effondrer cet indésirable « racket ».



Dans le malheur, la famille de Hines (à gauche) n'abandonne point son chef. — Ex-avocat au barreau de New-York, Dixie Davis s'est fait gangster, après radiation. — Sa maîtresse, Hope Dare (en haut) pique ses crises de nerfs en pleine audience.



« Certains amis de Hines n'ont pu s'empêcher de faire entendre un cri de protestation : « La loterie des « nombres » est ce qu'elle est. En tout cas, l'argent américain, perdu par les joueurs américains, reste et demeure aux Etats-Unis, tandis que les dollars qui s'expatrient en Havane, par exemple, ne reviennent jamais ! »

« Dans leur hâte d'assister au krach de la loterie new-yorkaise, les concurrents envieux s'exercent à « grignoter » le formidable morceau. Leurs mouches sont partout. Chaque soir, depuis l'ouverture du procès, de nombreuses dénonciations parviennent à la brigade des jeux enfin reconstituée : « Hello ? Filez vite à telle adresse. Vous y trouverez, dans l'appartement 16, un contrôleur avec dix mille bucks (dollars) et un stock de tickets. » Résultat ? Vers minuit, la police ayant opéré raid sur raid, la salle d'audience des flagrants délits est bondée à craquer de *lottery men* et de *lottery women* gardés par des *cops*. Sur son estrade, le juge ne sait où donner de la tête. Il condamne à tour de bras, par pleines fournées, ces gens qui avaient bénéficié de tant d'acquittements que c'en était devenu pour eux une habitude.

« Mais ce ne sont point ces quelques douzaines de dénonciations, même si elles étaient répétées chaque jour pendant cinquante ans, qui parviendront à exterminer l'hydre aux cinq cent mille têtes. Seule une victoire éclatante de Dewey peut donner aux concurrents l'occasion de tenter leur chance... »

Mon informateur marque le coup :

— Eh ! oui, c'est comme cela. Qu'on le veuille ou non, la victoire de Dewey sur Hines n'entraînerait point l'abolition totale des « rackets » de loteries. Ce n'est pas la première fois qu'un attorney général parvient à anéantir un « racket ». Le résultat final a toujours été le même : l'« organisation » démantelée a été presque aussitôt remplacée par une autre, qui est arrivée à son plein épanouissement au moment où le procureur, ou plutôt l'ex-procureur, élu à de plus hautes destinées, se désintéressait des problèmes d'épuration qui lui avaient servi de plateforme électorale.

Carruthers conclut malicieusement :

— Cette fois, tout de même, les choses pourraient s'arranger autrement... même si une « irrégularité » de procédure faisait renvoyer le procès *sine die*...

« Le congressman Edward Kenny, de New-Jersey, va proposer au Congrès la création d'une loterie nationale autorisée et contrôlée par l'Etat.

« S'il réussit à faire passer ce *bill*, comme on dit là-bas, le « racket » des loteries clandestines, de toutes les loteries clandestines, aura vécu.

« Et alors vous pouvez m'en croire. Cette défaite-là comptera pour de bon dans les annales de l'underworld ! »

Récit recueilli par René J. FIGUET.

# VIE ET MŒURS DES

**A** H ! LA GUERRE... Son détestable spectre sera-t-il donc toujours dressé parmi les hommes, voire parmi ceux que leur lointain passé, leurs traditions, leurs mœurs, leurs tribulations communes rapprochent aussi étroitement que les membres d'une même famille ? Il vient, précisément, de se produire, près d'Issoire, un terrible combat meurtrier entre tribus nomades, qui fut un vrai conflit à main armée, une véritable guerre fratricide.

Pour quelle raison ? Parce qu'un Roméo de roulotte avait séduit, puis délaissé, quelque Juliette de plein air, issue d'une famille rivale...

Cinquante belligérants ont pris, qui le fusil de chasse, qui le revolver, le poignard, la matraque ou le rasoir, pour laver dans le sang l'outrage subi par l'une des filles de leur race. Deux de ces combattants sont morts ; six ne valent guère mieux ; beaucoup d'autres (dont une femme désormais frappée de mutisme, et une autre scalpée par un coup de massue) resteront éclopés de leur expédition vengeresse ; cependant que douze prisonniers ont été retenus par les gendarmes.

Donc, depuis plusieurs jours, les Melbak, les Winterstein et les Zingler, trois familles nomades constituant une tribu de vingt membres, avaient, comme chaque année à pareille époque, réuni leurs roulettes automobiles autour de la fontaine publique qui fait l'ornement de la place de l'Eglise, au village de Charbonnier.

Le campement vivait paisiblement, les hommes rempaillant les chaises, confectionnant des objets de vannerie (*sisteilos*) ou vaquant à la chasse, dans la journée ; les femmes allant de-ci, de-là, dire la *doukanino* (bonne aventure) ou pratiquant la *mengave* (mendicité), leur gosse en haillons sur le bras ou toute leur marmaille cramponnée à leurs vastes jupes plissées. Les *jondkels* attachés sous les *verdines* dormaient entre les roues de celles-ci, ne troublant que rarement par leurs aboiements la somnolence du village.

Le soir, on ralliait à plaisir le camp des nomades, car ils avaient dressé un tir forain, des balançoires, un cinéma qui procuraient aux paysans de la contrée des distractions éphémères et d'autant plus appréciées. En bref, tout se passait au mieux à Charbonnier, quoique les gitans fussent établis en plein centre du petit bourg.

A quelques kilomètres de là, d'autres roulotteurs stationnaient sur le territoire de la commune rurale de Saint-Germain-Lembron. C'étaient les Bauer et les Hornek. Leurs amis Steiss campaient à proximité, au village de la Colombelle.

Or, il existait depuis des années une inimitié inextinguible entre ce deuxième groupe de nomades et la tribu qui, pour l'heure, séjournait à Charbonnier.

Pourquoi cet antagonisme ?

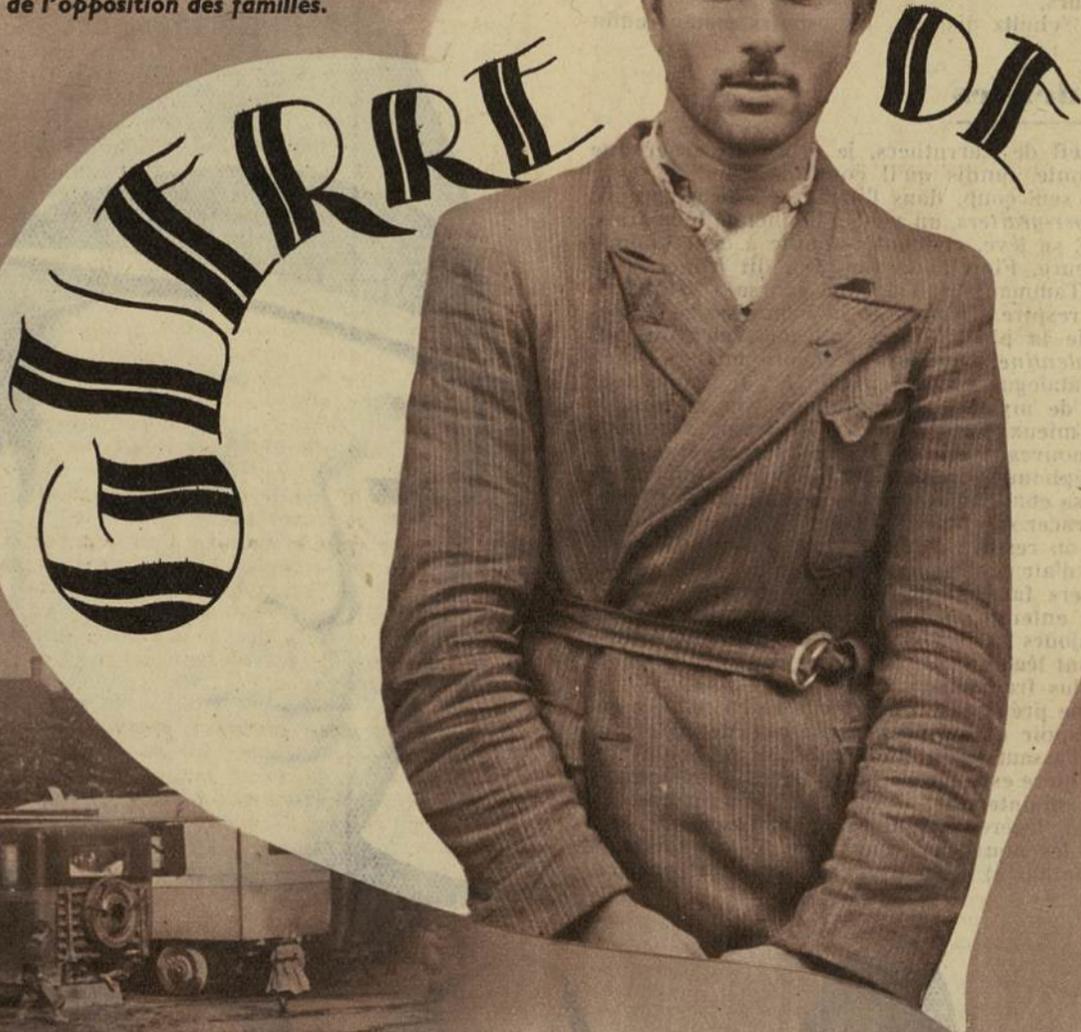
Les gitans, peuple aussi mystérieux que ses origines, n'ont point accoutumé de livrer leurs confidences aux *gadzis* que nous sommes tous pour eux, mais les uns attribuent cependant la vieille haine séparant les Melbak-Zingler des Bauer-Steiss à une lointaine querelle provoquée par l'usurpation d'un emplacement de stationnement ; d'autres imputent cette rivalité vindicative à quelque partage déloyal effectué entre les deux clans à la suite d'un vol et d'une vente de chevaux.

N'empêche : les appas de Georgette Steiss n'avaient point laissé d'émouvoir la concupiscence de Mariol Melbak, dont le nom seul était exécré parmi les proches de la belle.

Au lendemain d'une rixe entre les leurs, les deux jeunes gens s'étaient rencontrés à la foire de Jumeaux et, trompant la farouche vigilance que leur famille respective exerçait sur eux, ils n'avaient pas tardé à échanger de tendres serments, puis à commettre la « faute » que l'intransigeante morale des gitans range parmi les crimes les plus infâmes.

Le Roméo victorieux eût, toutefois, épousé la fille de ses adversaires ; mais sa propre tribu s'éleva à hauts cris contre ce projet :

Pourtant l'histoire tragique avait débuté par une fraîche idylle : Émile Melbach (ci-dessous) aimait Georgette Steiss (en bas, à dr.) et voulait l'épouser en dépit de l'opposition des familles.



— Pour notre joie, lui dirent les siens au cours d'un conciliabule présidé par « l'ancien » de la troupe, tu as déshonoré cette fille de chiens. Désormais, elle ne sera plus qu'une *loummie* pour tous ceux de notre race. Ah ! quel succès sur nos ennemis. Mais, maintenant, tu dois à la tribu de renoncer à t'unir avec les Steiss et les Bauer, car rien ne saurait nous réconcilier avec eux...

Soumis comme un vrai *romani* à la loi de son clan familial, l'amant shakespearien s'inclina. Et, le soir même, les roulettes des Melbak, Winterstein et Zingler reprenaient la route.

## Bataille dans la nuit

Des mois passèrent. Mais la haine subsistait, opiniâtre, avide de sang, tant dans l'une que dans l'autre troupe d'errants. Le jour qu'ils se croiseraient au hasard des chemins ou qu'ils se trouveraient de voisinage, la rencontre serait inévitablement tragique !

Ce jour-là devait être le 6 septembre.

Dans l'après-midi, Mariol Melbak avait appris la présence des Bauer-Steiss à Saint-Germain-Lembron ; et il s'était rendu auprès du chef de la tribu (le doyen des Bauer) pour lui « expliquer » pourquoi il n'avait pu épouser Georgette Steiss. La palabre n'alla point sans cris ni redoublement de menaces ; mais Mariol revint néanmoins indemne à son campement.

Aussitôt que le séducteur fut parti, le doyen des



# ROMANICHELS



Renouvelant les luttes des Capulet et des Montagu que le génie de Shakespeare immortalisa, la tribu des bohémiens Steiss (ci-dessus) attaqua, ces jours-ci, à Clermont-Ferrand, celle des Melbak (en bas, à gauche). Combat sanglant !...

# GITANS

Bauer réunit autour de lui les hommes de sa troupe et leur tint ce farouche langage :  
 — Dans notre race, celui qui déshonore une de nos sœurs ou de nos filles, sans réparer cette infamie par le mariage, doit irrévocablement périr. Je n'ai pas tué pourtant Mariol Melbak, car, sa félonie relève surtout de la haine que les siens ont pour notre tribu. Venez ! L'honneur nous commande de mettre le clan des Melbak en devoir de nous donner réparation de la vertu d'une des nôtres. Allons les affronter à Charbonnier..

Voilà donc sur la route, armés de fusils et de gourdins, partisans en peloton débraillé mais discipliné les partisans commandés par Bauer pour intimider ses ennemis.

Dans les champs, les paysans s'ébahissent au spectacle de ce défilé.

A la fin de l'après-midi, la place de Charbonnier est investie par la troupe venue de Saint-Germain-Lembron. Soudain, l'endroit retentit de cris, d'injures, de coups, la bagarre éclatant aussitôt que les deux clans se rencontrent. En fait « d'explications » réciproques, c'est une rixe générale qui se déroule et se poursuit autour de la fontaine et des roulottes, devant l'église de Charbonnier. Des glapissements dominent le tumulte :

— Gardez vos filles ! raillent les Melbak-Zingler.  
 — Nous nous vengerons en nombre ! rétorquent furieusement ceux de l'autre tribu.

Effectivement, ceux-ci n'avaient point prévu que leurs adversaires, mis en garde par Mariol Melbak, se tenaient sur le qui-vive en les attendant, prêts à combattre victorieusement. Inférieur en nombre et en armements, le clan des Bauer abandonna donc rapidement la lutte ; mais non sans que le chef ne crie en prenant la fuite : « Nous reviendrons ! »...

A la nuit, ce fut tout un convoi de roulottes qui, transportant pêle-mêle hommes, femmes, enfants de la tribu des Bauer, des Hornek et des Steiss arriva bruyamment sur la place de Charbonnier. Et sans que les proches voisins, saisis d'effroi à leurs fenêtres n'eussent le temps de fermer celles-ci, une véritable bataille rangée transforma alors le champ de foire en lieu de carnage, à l'instar des actualités cinématographiques prises sur le vif au début de l'abominable guerre d'Espagne...

En effet, sans aucun préliminaire, les coups de feu partirent, accompagnés de cris sauvages. Le combat fit rage aussitôt. Les hommes tiraient, frappaient, assommaient, poursuivaient leurs adversaires autour des roulottes, des arbres, dans la nuit à demi obscure. Les balles sifflaient de toutes parts, blessant des ombres au hasard, ou pénétrant les murs des maisons où s'abritaient les habitants terrorisés. Les plaintes des blessés se mêlaient aux exhortations frénétiques des femmes, aux glapissements d'effroi de la marmaille blottie dans les citadelles roulantes. Un cadavre de femme gisait auprès de la fontaine, celui de

Thérèse Hornek, mère de huit enfants, foudroyée d'une balle perdue. Un autre corps se tordait de douleur sous une roulotte : Georges Steiss qui allait mourir d'hémorragie chez le docteur Echégut, à Brassac-les-Mines. Sans interruption, la fusillade crépitait, les coups de matraque retentissaient dans le tumulte de la tragédie.

Cependant, le maire de Charbonnier, M. Malfrayt, s'affairait en grand émoi pour solliciter l'intervention de tous ses concitoyens possédant des fusils de chasse et pouvant les utiliser au service de l'ordre. Ouais ! Si bon chasseur que l'on soit, on aime autant ne pas affronter le gitan quand il tient lieu de gibier féroce. M. Malfrayt n'eut donc point d'autre ressource que d'alerter par téléphone la gendarmerie de Brassac-les-Mines, cependant que le combat se poursuivait avec un angoissant acharnement...

Transportée dans la voiture d'un boucher (faudrait-il quêter pour « motoriser » chaque brigade de gendarmerie ?) la maréchaussée de Brassac arriva diligemment. Il était grand temps que l'ordre fût rétabli : déjà le tiers des combattants gisait sur le carreau, entouré des cris de vengeance et des lamentations de leurs compagnes...

## Le gitan ne parle pas...

Pourtant, ce ne fut point sans peine que les représentants de la loi eurent raison des roulotiers déchaînés. L'un de ces fanatiques mit en joue le gendarme Cun, résolu à l'abattre s'il intervenait dans le conflit sanglant. Mais Cun n'est pas homme à craindre un adversaire. Courageusement, il releva le défi, dégainant son revolver d'une main qui ne tremblait pas, et tirant en l'air tout aussitôt pour que les bohémiens fussent « avertis ».

Dès lors, ce fut la débâcle ! A la faveur de la nuit, tous les belligérants valides s'égaillèrent ; et quelques minutes plus tard, seuls les gémissements des blessés et les glapissements de désolation des gitanes prolongeaient le drame, sur la place de Charbonnier.

Alors, on récupéra la morte, Thérèse Hornek, et l'on releva les blessés. L'un d'entre eux mourut l'heure d'après. Les quinze autres furent transportés à l'hôpital d'Issoire d'où pas tous ne ressortiront à pied...

Dans la nuit, diverses brigades de gendarmerie régionales participèrent aux recherches commandées par le parquet, pour mettre à la disposition de celui-ci les combattants en fuite. Au petit jour, outre un attirail de fusils, de matraques et de rasoirs, dix hommes et dix femmes furent entre les mains des gendarmes. L'enquête allait pouvoir être entreprise. Rude besogne, pourtant, car les gitans répugnent en règle générale, avec un farouche entêtement, à se soumettre à tout interrogatoire relevant de la loi des *roumis*. Leur arrachera-t-on le secret de leur vieille haine, dont les origines sont bien antérieures à l'idylle réprouvée de Mariol Milbak et de Georgette Steiss ?

Mais si jalouse que soit la race errante de garder le secret de ses mystères, *Detective* en a cependant percé quelques-uns dont le bizarre caractère égale l'intérêt. Pour aujourd'hui, force nous est de réserver ces révélations, car la place nous fait défaut. Mais nous ne manquerons pas, la semaine prochaine, de transcrire ici les notes pittoresques que nous avons réunies sur l'étrange peuple des *romanis*.

(A suivre.)

Noël PRICOT.

## Solution de notre problème policier : LE VOL DE LA VIERGE NOIRE

Les traces des pas d'un homme, se dirigeant de l'endroit où se trouvait la statue vers la propriété voisine, démontrent que l'auteur du vol est un invité, lequel a été aidé par Mlle de Groslay que l'on aperçoit (photo n° 4) alors qu'elle attend le moment d'opérer, et (photo n° 7) alors qu'elle rentre à Paris avec son chien, après le vol.

L'auteur du vol est Goldschmitt. Celui-ci a bien été amené à la garde party dans la voiture de Mlle de Groslay (texte et photo n° 2) des poils de chien ayant même été remarqués sur ses vêtements.

C'est également Goldschmitt qui a proposé de placer la Vierge noire sur la fenêtre du vestiaire pour faciliter le vol (photo et texte n° 3).

Enfin, dans la photo n° 6, Goldschmitt est le seul parmi les invités à avoir son chapeau. Il est donc allé au vestiaire pendant que tous les invités se trouvaient sur la terrasse et en a profité pour se rendre près du mur voisin où il a attaché la statue au bout de la corde que tenait sa complice.



Des étrangers de toutes races (au centre) mènent en zone une existence pittoresque, pleine de couleur. — Apprentis "chiffortons", ces gosses parcourent les terrains vagues, glanant, de leurs petites mains, les rebuts dédaignés par leurs aînés...



#### IV (1)

**D**ANS l'air aigrelet du matin, la brume traîne sa ouate couleur de cendre. La mauvaise saison approche, qui va faire du terrain de la zone un immense bourbier. Devant une baraque dont la porte est grande ouverte, un groupe s'est formé. Je m'avance, en jouant des coudes, et je vois le médecin des morts qui remplit son office, penché sur le grabat où repose le corps rigide de Mme veuve D..., surnommée « la mère Crotte », à cause du métier qu'elle s'était choisi : aux possesseurs de jardinets, elle vendait du fumier — trois francs la brouettée, bien servi.

— Mort naturelle, dit l'homme. Usure du cœur...

C'est à quatre heures du matin que le décès a été découvert. La vieille a trépassé seule — ainsi qu'il advient souvent en zone. Mais aussitôt, les chiens du voisinage ont annoncé le passage de la Camarde, en joignant dans un concert infernal leurs hurlements à la mort.

Sur un tabouret, à côté de la couche mortuaire, l'inséparable pipe de la mère Crotte, un paquet de gris à demi-entamé, une bouteille de rhum. Près de la porte, la brouette, la pelle, le balai plat, outils de travail que le « chifforton » Michou rachètera pour deux pièces de cent sous. Blottis dans un coin, deux cochons d'Inde, que la peur a immobilisés.

Au moment de partir, le médecin désigne les bêtes : — Que quelqu'un sorte ces animaux de là-dedans. Autrement ils vont se mettre à casser la croûte avec le cadavre, et sûrement elle n'a pas mérité ça, la pauvre vieille !

Un homme pénètre dans la canfouine, empoigne les cochons d'Inde, les jette dehors, referme la porte, et, ôtant sa casquette :

— Pour l'corbillard d'la mère Crotte, siouplait. C'était une brave femme. Faut pas qu'elle s'en aille comme un chien !

#### Ma femme est mor...or...te !

Il ne peut être question d'installer une chapelle ardente dans la baraque de la défunte. Alors, on l'édifie à l'entrée de l'allée, en plein air, comme pour certains grands de ce monde. Quant aux fleurs, il y en a tant et plus. Chaque jardin a fourni son bouquet.

Au retour du cimetière, les amis de la mère Crotte s'attablent chez Paul, le bistrot, qui a préparé le casse-croûte traditionnel : jambon, petit salé, œufs durs.

— T'aurais pas pu faire des frites ? beugle un assistant.

Et Paul, qui connaît son métier, a tôt fait de « tomber » une pleine bassine de frites, bien salées.

Des gosses s'attroupent devant le débit :

— Eh ! les gars, biglez un peu les ceusses de l'enterrement. Ils boivent comme des trous. Quel chahut tout à l'heure !

Les « ceusses de l'enterrement » ne respecteraient-ils pas la mort ? Mais si, voyons, ils la respectent. Seulement, au dixième verre, elle ne leur inspire plus aucune crainte, voilà tout...

On entend un gars qui crie : — Oh ! père Michou... T'as été l'amant de la mère Crotte, jadis... Allons, ne te fais pas prier... chante-nous : *Ma femme est morte !*

Ivre, bienheureux, béat, le père Michou braille :

*Car c'était elle  
Qui faisait le tapage à la maison,  
Maintenant,  
La poison,  
Elle est mor...or...te !*

Un passant ricane : — C'est dégoûtant ! il faut venir en zone pour voir de pareilles choses ! Cet homme a tort.

(1) Voir DÉTECTIVE depuis le n° 513.

De son vivant, la mère Crotte était connue pour aimer boire de bons coups et ouïr des plaisanteries salées. Je suis certain que ses mânes n'ont point été offensées le moins du monde par cette truculente oraison funèbre.

Seul, parmi la foule, un couple s'abstient de prendre part à la détente générale. L'homme, c'est un jeune chinois — né en France. La femme, c'est une jeune négresse..., pardon, une jeune noire, importée depuis quelques années du Sénégal.

Ce couple bicolore a été uni, de la manière la plus légale du monde, par M. le maire.

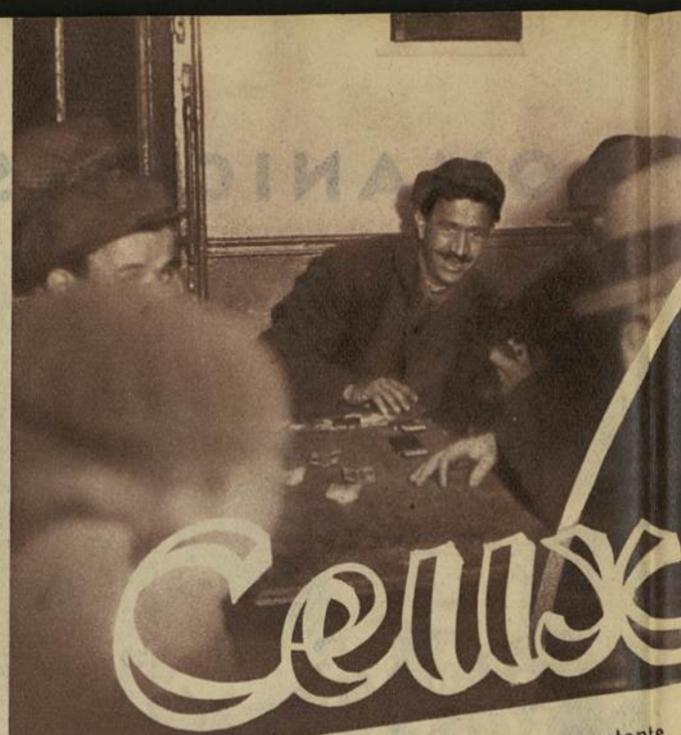
En zone, on serait mal venu à parler de racisme.

#### Ménages internationaux

Rieuse, la jeune noire m'a montré son bébé, un enfant robuste, plein de santé, mais dont la peau est réellement d'une teinte indéfinissable :

— Croyez-vous qu'il est beau ! Regardez-le ! Il a les yeux de son père et les cheveux de sa mère !

*Pendant vingt ans, la "mère Crotte" avait vendu du fumier aux propriétaires de jardinets, ses voisins.*



# Ceusses

Dans le ménage jaune-et-noir, la bonne entente règne. Ce n'est pas comme chez les voisins immédiats, les K..., qui forment un couple russo-danois des plus mal assortis. L'homme — c'est lui qui est Russe — ne parle pas un traitre mot de danois. La femme ne comprend rien à la langue russe. Tant que règne la paix, les K..., s'expliquent dans un français relatif. Mais, dès que le torchon brûle, chacun d'eux emploie sa langue maternelle pour invectiver l'autre. Après quoi, le calme revenu, on entend l'homme qui demande :

— Eh ! Nana..., qu'est-ce que tu pouvais bien m'dire tout à l'heure, quand tu gueulais si fort ?

— Je te disais, réplique la femme, qu'un sala de type comme toi, n'avait pu sortir que des entrailles d'une truie malade !

L'homme rétorque :

— Moi, je te rappelais l'époque où tu faisais tapin dans le quartier réservé de Bordeaux, et j'disais qu'il fallait bien que je sois saoul cor

trente-six bourriques, le jour où je l'ai arrachée d'un bourbier qui était le milieu social rêvé pour pourriture comme toi !

Là-dessus, l'homme et la femme rient aux éclats et s'embrassent bruyamment devant la fenêtre verte, pour bien montrer aux voisins que la soirée terminée, et que ce n'est pas encore aujourd'hui qu'ils auront besoin de signer la pétition — rédigée, dix fois détruite — invitant le propriétaire du terrain à f... le ménage K..., à la rue !

Et qu'on ne s'y trompe pas. Le jour où elle signée, cette pétition, il faudra que le « prêtre obtempère. Sinon, chaque fois qu'il rentrera bicoque, il trouvera — on adore ce genre de mystérieuses auront introduits dans son home manière ou d'une autre.

Ceux qui se livrent à ce genre de plaisanterie le tort d'oublier qu'une morsure de rat peut mener à la mort, et entraîner la mort également le tort d'oublier que la morsure de levure, contrairement à ce que l'on imagine, point inoffensive, puisqu'elle peut provoquer des maladies saisonnières qui se répètent durant toute l'année.

#### Au secours ! Arrêtez la voleuse

Dans l'allée principale, le cri d'alarme par une femme énorme, débordante de vieillesse, vient de sortir de sa baraque, et qui désigne du doigt tendu, la silhouette légère et frêle de onze ans, vêtue d'une salopette, qui s'en va à l'école.

— Arrêtez-là ! Elle m'a volé un collier de famille !

Personne ne bouge. La petite voleuse premier détour de l'allée.

Un voisin, la pipe aux dents, lance un juron. Cette gamine finira mal. Un de ces jours, elle recevra une brique ou un parpaing sur la gueule !

Fille d'époux internationaux — un père polonais — la petite cain, une mère polonaise — la petite



de la

# ZONE

attente immédiate danois qui est...  
ois. La...  
ant que...  
rançais...  
n deux...  
l'autre...  
me qui...  
bien me...  
? ...  
n salad...  
entraîlles...  
faisais le...  
ix, et je te...  
oul comme...  
achée de ce...  
pour une...  
aux éclats...  
fenêtre ou...  
ue la séance...  
e aujourd'hui...  
n — dix fois...  
propriétaire...  
e ! ...  
où elle sera...  
e « probloc »...  
ntrera dans sa...  
nre de blague...  
que des mains...  
on home, d'une...  
plaisanterie ont...  
rat peut provo...  
la mort. Ils ont...  
rsure d'une cou...  
n imagine, n'est...  
rovoquer des ma...  
rant toute la vie !

bleuse !

l'alarme est poussé...  
te de graisse, qui...  
qui désigne, de son...  
frère d'une gamine...  
e, qui fuit à toutes...  
n collier en or ! Un...  
voleuse disparaît au...  
ance un jet de salive :...  
n de ces jours, elle va...  
rpaing sur le coin de...  
— un père nord-afri...  
petite Lulu a déjà été

deux fois en « correction », et porte sur son petit visage sournois, l'expression faussement humiliée qu'ont les enfants du malheur. Dans le coin, tout le monde, peu ou prou, a été victime de la kleptomane de ce petit démon, qui, en l'absence des locataires, n'hésite pas à crocheter les portes ou à forcer les fenêtres, *en plein jour*.

Va-t-on se plaindre au père ? Il court à la recherche de sa fille, la bat comme plâtre, et l'oblige à restituer l'objet volé. Va-t-on se plaindre à la mère ? Elle vous accueille par un torrent d'injures et de menaces :

— Voulez-vous me f... le camp avec vos histoires ! Ma fille n'est pas une voleuse !

Battue d'un côté, soutenue de l'autre, Lulu poursuit la série de ses exploits, en utilisant, pour faire le guet, sa petite sœur Janine, âgée de quatre ans, *qu'elle a munie d'un sifflet*.

J'ai entendu ses parents discuter à son sujet, en public, au beau milieu de l'allée :

— Ecoute, femme, je te dis qu'il faut la faire envoyer de nouveau en correction !

Et la mère, qui, au surplus ne profite pas des vols :

— Non ! Non et non ! Elle restera ici. Je n'ai peur de personne, moi. Le premier qui lui f... une gifle, je lui casse la gueule !

— Enfin quoi, cette petite garce a encore volé du linge mis à sécher par Mme Casimir ! Cela ne peut pas durer !

— T'en fais pas ; ça lui passera. En attendant elle reste ici ! C'est sa place !

Le fait est que, partout ailleurs, l'infamante gamine aurait déjà fait l'objet de nombreuses plaintes, suivies de mesures énergiques. Dans cette ambiance trop favorable, son mal s'aggrave. Elle ne guérira jamais, au contraire.

Il est fort probable qu'elle ne subira point les conséquences de l'« accident provoqué » auquel a fait allusion le voisin témoin du vol du collier. Mais un fait est sûr : cette fillette, *qui est, d'instinct, détestée des animaux*, sera quelque jour défigurée par les crocs d'un de ces terribles chiens de garde qu'on aura, par mégarde, oublié d'attacher...

## Expropriés...

Ainsi va la vie de la zone, qui est faite, pour une bonne partie, de ces milliers de petits incidents brutaux, auxquels nul ne prête plus d'attention qu'il ne faut.

Quand les pelles des excavateurs découpent sur l'horizon gris leurs noires silhouettes, les expropriés prennent leurs cliques et leurs claques, et disparaissent, comme ils disent, dans le brouillard.

— Et alors, Eugène, où vas-tu percher, maintenant ?

— Pas bien loin. J'ai trouvé « de l'hospitalité » sur la zone de Saint-Ouen.

Où alors ?

— T'en fais pas pour moi. Je m'associe avec Raymond le Tordu pour ouvrir une boutique de meubles d'occasion. Avec les sous qu'on a touchés, on va pouvoir vivre *dans une vraie maison* !

Quand on demanda au père Grégoire, vers le début du printemps dernier : « Où allez-vous transporter vos pénates ? Attention ? Vous n'êtes pas encore assez vieux pour aller croquer vos sous à Nanterre », ce petit vieux — que tout le monde prenait pour un pensionné — répondit sans rire :

— Je vais me retirer à la campagne, dans le cha-teau de mes enfants !

Il y eut des haussements d'épaules. Mais des gens renseignés confirmèrent la chose, un peu plus tard. Le père Grégoire, zonier depuis quinze ans, avait, en dehors du revenu de certaines propriétés, vingt-cinq mille francs à « manger » par trimestre !

Certains départs tournent mal.

Un ancien cabot, devenu explorateur de poubelles, avait touché une indemnité d'expropriation de douze mille francs. Turfiste enragé, il tenta la fortune en mettant tout son magot sur trois chevaux, dont aucun ne fut là. Au soir de ce désastre, l'homme erra dans Paris, se pencha sur le parapet du pont Notre-Dame, l'enjamba brusquement et fit le plongeon.

Presque aussitôt, des passants arrachèrent la bouée à sa boîte, et la lui jetèrent. Elle tomba à moins d'un mètre de sa tête, à l'instant où il reparaissait à la surface. Acharné à mourir, le pauvre bougre détourna la tête, et se laissa couler à pic.

## Retour au bercail.

On a offert à des zoniers des logements propres, bien aérés, dans des grandes maisons neuves qui dominent de leurs huit étages les derniers îlots de la zone.

Tout d'abord, ces gens ont grommelé :

— De quoi ? On veut nous installer en caserne ? Ah ! non... Très peu pour nous...

Ils ont tout de même accepté, et certains d'entre eux sont parvenus à s'acclimater. Quant aux autres...

J'ai été rendre visite à l'un de ces ménages de transfuges, mal adaptés. J'ai trouvé, dans un appartement entièrement vide, un homme et une femme cassant la croûte, *assis par terre*. Un seul... meuble : une caisse à savon servant de table.

— Eh bien quoi !... et votre mobilier ?

— On a tout bazaré.

— Sans blague !

— Oui. Ici, on était tout désorientés. On ne savait plus quoi faire de sa peau. Plus de combines. Plus de débrouille. La mouise, quoi. On a sorti les meubles, un par un, la nuit, et on les a vendus, en zone, comme de juste. Maintenant, on va sûrement devenir clochards d'un jour à l'autre...

— Eh bien, c'est gai !

— Ah ! la la ! Il y en a qui ont été plus débrouillards que nous. Quand ils ont vu qu'ils ne s'adaptent pas, ils n'ont fait ni une ni deux : ils ont déménagé à la cloche de bois et se sont réinstallés, tant bien que mal, sur la zone. Les plus fortiches ont emmené avec eux les portes de leurs appartements, les lattes des planchers, les conduites de gaz, et jusqu'aux rampes des escaliers...

L'homme hausse les épaules :

— Il faut leur pardonner. Quand on a vécu, durant toute sa vie, en sauvage, quand on a connu *ce maximum de liberté qu'on ne trouve que sur la zone*, il est bien difficile de s'accoutumer au minimum de discipline d'une de ces maisons-casernes et aux exigences de cette bête, nouvelle pour nous, qu'est un concierge. Une fois zonier, toujours zonier !

Harry GREY

— FIN —

La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.



A vous aussi  
les joies de la route...

N° 20

Réalisez vos rêves d'espace,  
de vitesse, de grand air, en  
prenant votre chance à la

**TRANCHE DE  
L'AUTOMOBILE**

# LOTÉRIE NATIONALE

Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique.

**LE SECRET DE  
L'HARMONIE SEXUELLE**  
est dévoilé dans 3 livres précieux et consolants.  
800.000 exemplaires vendus, 20.000 références.  
Prix total : 7 fr. 50 franco  
PUBLICATION W.-H. BAXTER (Service E. P.)  
330, boulevard Chave, Marseille (B.-du-R.)

Pierre BASSAC  
**PRÉCIS D'INITIATION  
à la Vie Sexuelle**  
Un vol feu domielle en  
paquet clos contre remb.  
**12 F.**  
**LIBRAIRIE CRITIQUE**  
18, r. Cels, Paris-Montparnasse  
Catalogues gratuits  
 Paiement timbres-poste accepté

## VOS SEINS



trop petits, descendus  
ou trop gros, seront en  
quelques jours ronds,  
ferme et bien en  
place, quel que soit  
votre âge ou votre cas.  
Écrivez-moi en toute  
confiance comme à  
une amie, je vous indi-  
querai gracieusement  
la recette merveilleu-  
se, d'usage externe  
et sans aucun danger  
pour la santé, que  
vous emploierez en  
secret. Méthode ac-  
tuellement employée  
par la plupart des  
vedettes du théâtre et  
du cinéma et recommandée par les spécialistes  
esthéticiens. Discretion absolue. Mme Eva (Labi-  
oratoire D-2, 12, rue des Archives, Paris. Consul-  
tations gratuites sur rendez-vous.

### Quelques attestations :

Grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes  
seins abîmés par la maternité. Merci !  
(Mme L. à Clermont-Ferrand.)

...De santé délicate, n'ayant jamais eu de poi-  
trine, j'essayai votre merveilleuse recette externe  
et en peu de temps j'obtins un buste de grosseur  
normale et très ferme. Toute ma reconnaissance.  
(Mlle D. à Paris.)

...mes seins trop gros et lourds sont devenus  
petits et fermes grâce à votre produit. Ma  
gratitude émue.  
(Mme C. à Evreux.)

...et (à mon étonnement je vous l'assure) mes  
seins se sont arrondis.  
(Mme N. à la Roche-s-Yon.)

**"succès garanti"**

## ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

**28, AVENUE HOCHÉ (8<sup>e</sup>)**

CAR. 19-45

### Pour la Publicité dans DÉTECTIVE

s'adresser à : Mme H. DELLONG  
1, r. Lord-Byron - Tél.: Balzac 12-00

### TARIF DE PUBLICITÉ

Réclames . . . . . la ligne 20 frs

Annonces . . . . . — 16 frs

La page (divisible

jusqu'au 1/4) . . . . . 9.000 frs

**ACCORDÉONISTES**  
DEMANDEZ LE CATALOGUE 30  
**FABRIQUE FRANÇAISE  
DEDENIS, BRIVE (Corrèze)**



**L'INFLUENCE PERSONNELLE.** Volume illustré : 20 fr.  
**LES FORCES MYSTÉRIEUSES (H. Frichet) :** 18 fr. - **TRAITÉ  
DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE, la science  
des vieux magiciens mise à la portée de tous (Pr Simard).**  
Fort volume illustré : 30 fr. - **MANUEL DE L'AMOUR  
CONJUGAL (Dr Eynon), illustré : 14 fr. - L'ART D'AIMER  
(Dr Jaf), illustré : 14 fr. - AVANT, PENDANT, APRÈS  
(Dr Caufeynon), illustré : 12 fr.**

Chaque volume, accompagné du Catalogue  
général de livres rares et précieux, est expé-  
dié franco contre bon ou mi-poste adressé au  
**COMPTOIR DU LIVRE, 18, r. du Mail, Paris-2<sup>e</sup>**

### MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,  
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate.  
Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie.  
Filaments. Métrite. Pertes. Règles doulou-  
reuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement  
lui-même sans attente.

**INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17<sup>e</sup>**

## RÉVEILLENZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans purgatifs, sans calomel — Et vous  
bondirez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins  
un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile  
arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils  
se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes  
constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous  
êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée  
n'atteint pas la cause. Seules les **PETITES  
PILULES CARTERS POUR LE FOIE** ont le  
pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous  
remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes  
pour activer la bile. Exigez les **Petites Pilules  
Carter's**. Toutes pharmacies : Frs. 11,75.



**VOUS NE SEREZ**

plus

**CHAUVES**

grâce à

## CAPILLOGÈNE

TRAITEMENT SCIENTIFIQUE

de la

**CALVITIE**

**53, Bd Haussmann — Paris (IX<sup>e</sup>)**

Téléphone : OPÉRA 40-34

# 3.000.000 de francs

Le Célèbre Professeur AOUR, dont la réputation est devenue mondiale,  
a décidé de distribuer GRATUITEMENT, à titre purement humanitaire et aux  
mille premières personnes qui en feront la demande :

1° La Mystérieuse FLEUR IRRADIANTE, préparée d'après votre nativité,  
dont la possession apporte la victoire ;

2° L'Horoscope (véritable étude de vie) qui révélera, entre autres cho-  
ses, les moyens pour chacun de gagner à la LOTÉRIE, en indiquant le jour, la  
tranche et les nombres favorables ;

3° Un billet de Loterie absolument gratuit, à toutes les demandes qui lui  
paraîtront réunir les qualités requises pour gagner au tirage de la prochaine  
tranche, comptant uniquement sur la reconnaissance des favorisés.

Des attestations par milliers et des félicitations des gagnants de la  
LOTÉRIE NATIONALE sont à votre disposition.

Vous pouvez faire un essai de 20 jours sans aucun engagement de  
votre part.

Faites lui confiance et découpez la présente annonce en l'envoyant avec  
l'indication de votre date de naissance (heure et lieu si possible)

**N'ENVOYEZ NI ARGENT, NI TIMBRES**

Professeur T. AOUR, 59, rue Victor-Hugo - LYON (Rhône)

Cette annonce n'est pas valable pour la Belgique.

## VOS SEINS

sont-ils insuffisants et plats? Mous et tombants? Trop gros  
et lourds? Écrivez, en citant ce journal, à Mme PASTEUR-  
LONGARD, 6, square Albin-Cachot, Paris-13<sup>e</sup>, qui a fait  
vous d'envoyer gratuitement sa recette merveilleuse et  
sans danger, adaptée à chaque cas, pour obtenir en  
quelques jours une poitrine ravissante. Un vrai miracle!



**RIDES**, patte d'oie, coin du nez, de  
la bouche, du front, etc.,  
poches des yeux, paupières fripées, points  
noirs, bajoues, cou flétri, atténués en 8 j.  
Disparus en 1 mois. Méth. nouv. sensation-  
nelle. Facile chez soi, en secret. Écrivez-moi  
pour envoi gratuit Sœur MAS, 36, r. de la Glacière, Paris

**PARFUM** « TROUBLANT », enchanteur, ir-  
résistible, attire la sympathie et  
l'amour : 13,40 et 31,60. Livre : Pour plaire, se  
faire aimer, de près, de loin, 21,60. Pour hypno-  
tiser en 3 leçons, 4,85. Livres psychiques,  
d'amour, etc.. Ec. L'INITIATEUR, à VIESLY  
(Nord).

# L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi  
le traitement  
par  
l'électricité  
guérit:

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne  
du Docteur **M.A. GRARD** de Bruxelles et envoyé gratuitement à  
tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illus-  
trations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande  
popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans  
cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

**Système Nerveux et de  
l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les  
Maladie des Voies Digestives et du  
Système Musculaire et Locomoteur.**

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes  
médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont  
vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à  
tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui  
sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de  
prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement  
depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le  
malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses  
habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront  
compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur  
affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique  
pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que  
chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances  
utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instam-  
ment tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et  
Mariés, à m'en faire la demande.

**C'EST GRATUIT :** Écrivez à Mr le Docteur **M.A. GRARD**,  
Institut Médical Moderne, 30, Avenue  
Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous recevrez par retour  
du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec  
illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'Étranger lettres 1,75, cartes 1 fr

# “VOULEZ-VOUS JOUER AU DÉTECTIVE ?”

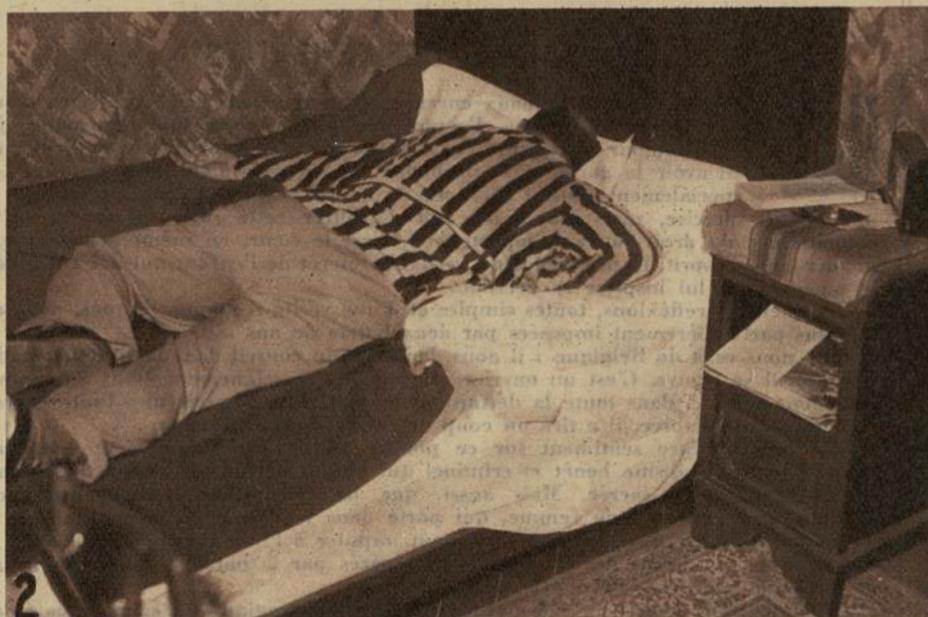
## MEURTRE SANS MEURTRIER



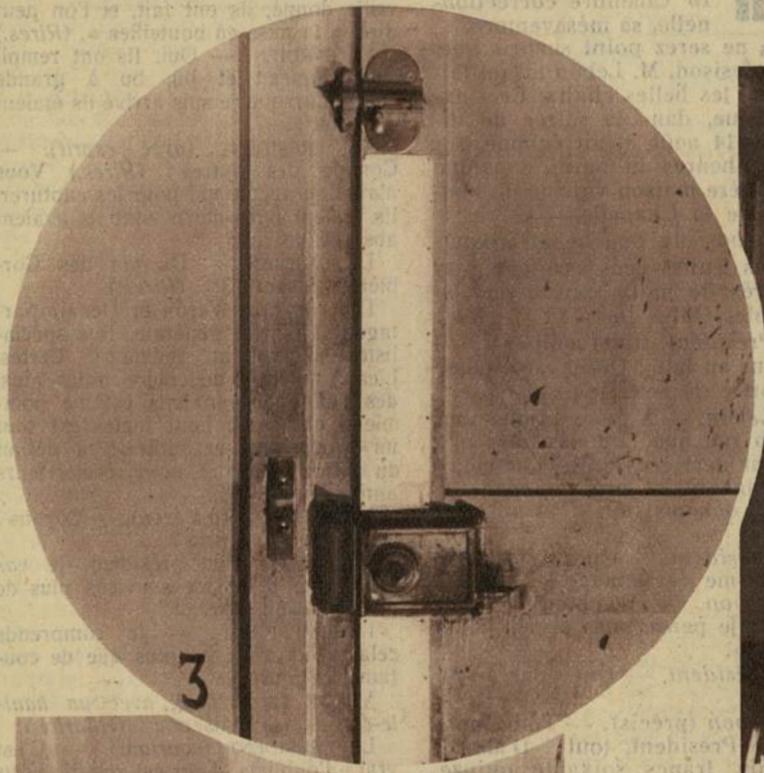
1

1. — M. Aubert n'est donc pas chez lui? demande Mme Bijou, la femme de ménage, à Alcide le concierge.  
— Il est rentré hier soir à dix heures, comme d'habitude. Ma femme était au cinéma. C'est moi qui lui ai donné le cordon.  
— Dans ce cas, il faut prévenir la police. Voilà une demi-heure que je frappe à sa porte et il ne répond pas.

II. — Le commissaire trouve Aubert assassiné. Il a été tué dans son lit, en pyjama, pendant son sommeil, d'une balle à la nuque. L'emplacement de la blessure et la position du cadavre excluent toute hypothèse de suicide.



2



3



4

III. — Examinant les lieux, le policier constate que la porte était fermée à clef et au verrou, de l'intérieur. La haute fenêtre, donnant sur la cour, également. Personne n'a donc pu pénétrer dans la pièce, ni, surtout, en sortir. D'autre part, on ne retrouve aucune arme, mais le portefeuille de Aubert a disparu.

IV. — Interrogatoire de Garrigou, locataire de l'immeuble.  
— Je suis rentré, hier soir à dix heures et demie, je n'ai pas eu besoin de demander le cordon : car la porte était ouverte.  
— Je n'ai pas quitté ma loge ! proteste Alcide.  
— La porte était ouverte, maintient Garrigou.  
— Quel intérêt Garrigou aurait-il à mentir? se demande perplexé le commissaire de police.

V. — Le commissaire de police, chargé de l'enquête, examine longuement la porte de la chambre d'Aubert, puis la fenêtre, de l'intérieur et de l'extérieur.



6

VI. — Le commissaire de police procède à l'interrogatoire d'Alcide, dans sa loge. Il aperçoit des objets au bas d'un placard.  
— Qu'est-ce que c'est que ça ?  
— Ce sont des outils dont je me sers pour bricoler dans la maison, répond le concierge.

VII. — Le commissaire de police perquisitionne ensuite, chez Garrigou, où il retrouve le portefeuille de Aubert.  
— D'où vient ce portefeuille ?  
— Je l'ai ramassé ce matin dans la cour, jure Garrigou. Il était vide.  
Mais le commissaire en sait assez. L'assassin est arrêté. Est-ce Garrigou ? Est-ce Alcide ?



7



5

### CONCLUSION

Lisez attentivement les textes, examinez avec soin les photos et vous pourrez, comme le commissaire, expliquer qui est l'assassin, comment il s'est introduit chez Aubert et comment il en est sorti, bien que toutes les issues en fussent absolument fermées de l'intérieur.

Vous trouverez la solution la semaine prochaine dans Détective.

Production DÉTECTIVE. — Reproduction interdite.

# NOTRE VOIX

## EN MARGE DU DIVORCE

### LA GARDE DES ENFANTS

**L**A chronique des tribunaux enregistre fréquemment des drames, en marge des procès de divorce. Drames douloureux entre tous, provoqués par l'égal amour pour leurs enfants des époux désunis. Chacun d'eux veut en avoir la garde et le problème qui se pose alors pour les juges est spécialement délicat ; la chose judiciaire exige bien des qualités et une science précise, mais quand il s'agit d'arbitrer cette sorte de conflit où la connaissance du droit souvent importe peu, c'est le cœur, en même temps que la pondération d'esprit, la prescience du véritable intérêt de l'enfant qui doivent guider le magistrat et lui inspirer sa décision.

Ces quelques réflexions, toutes simples et d'une vérité reconnue de tous, nous ont été plus particulièrement imposées par deux lettres de nos lecteurs.

L'un nous écrit de Belgique : il nous demande un conseil dans la situation pathétique où il se trouve. C'est un ouvrier, sur qui les renseignements sont unanimes : l'honnête homme, dans toute la définition du mot. Il a commis une faute grave : en instance de divorce, il a tiré un coup de revolver sur sa femme.

On connaît notre sentiment sur ce point ; nous n'avons jamais été entraînés dans le sentimentalisme benêt et criminel qui absout d'avance le crime passionnel. La vie humaine est sacrée. Mais aussi, que de circonstances atténuantes pour l'homme qui a tiré ! Une femme, qui porte dans le drame une responsabilité au moins aussi lourde que celle que l'on peut imputer à l'homme qui a failli être un meurtrier et, au-dessus de ces deux êtres séparés par la haine, l'image émouvante et douce de trois enfants que le père chérissait.

Et l'autre fait, sans avoir été marqué par le signe tragique du sang, nous émeut aussi, profondément.

Un père avait obtenu, par l'ordonnance de non-conciliation (qui est le premier acte de la procédure de divorce), le droit de voir librement sa fille, âgée de 6 ans, malade et soignée dans les Alpes. Le président avait spécifié que le droit de visite du père pourrait s'exercer librement sous le contrôle du médecin qui soignait l'enfant. Le père demanda, ces jours derniers, au juge des référés du tribunal de la Seine l'autorisation de prendre sa fille avec lui pendant quinze jours ; il produisait une lettre du médecin traitant qui attestait que l'état de la fillette permettait ce que demandait le père. Or, le juge des référés a refusé d'y faire droit ; il était bousculé par le nombre des affaires inscrites à son rôle de vacances... Et le père est sorti de l'audience dans un état d'irritation inquiétant, ne comprenant rien au jugement qui venait d'être rendu...

Il faudrait, pour juger ces affaires, comme nous le disions, des hommes de cœur. Cela éviterait souvent des malheurs irréparables.

## COURRIER JURIDIQUE

**Louis C..., Cavaillon.** — Si vous avez un alibi formel que pourront attester des témoins sérieux, vous devriez être mis hors de cause. Donnez les noms des témoins au juge d'instruction, afin que leurs dépositions soient rapidement recueillies et qu'une enquête très minutieuse fasse la preuve de votre innocence.

**Alfred P..., Bruxelles.** — Une condamnation correctionnelle contre un étranger entraîne presque automatiquement le prononcé d'un arrêté d'expulsion. Mais l'expulsion est une mesure administrative, qui est prise par le ministre de l'Intérieur et la condamnation est un jugement qui dépend des tribunaux judiciaires. Les deux décisions sont, en droit, indépendantes l'une de l'autre. En fait, il y a corrélation étroite entre le jugement et l'arrêté d'expulsion.

**Un vieux lecteur.** — « Un tribunal de commerce est-il compétent pour statuer dans le cas d'un accident d'automobiles survenu entre un industriel et un propriétaire, ces deux personnes étant représentées par leurs compagnies d'assurances respectives ? »

Telle est la question que vous nous posez. Si c'est le propriétaire (non commerçant) qui a assigné le premier l'industriel, il pouvait, à coup sûr, porter le procès devant le tribunal de commerce, compétent pour juger l'industriel.

Mais dans l'hypothèse inverse, ce serait le tribunal civil qui aurait dû être saisi.

Quant aux Compagnies d'assurances, qui sont des sociétés commerciales, elles ne sont pas en nom dans l'instance, tout au moins comme parties principales.

Si le jugement a été rendu, à cause du taux de la demande, en dernier ressort, il n'y a d'autre recours, au cas où le tribunal de commerce aurait été incompétent, que de former un pourvoi en cassation. Mais le procès en vaut-il la peine ?

**Bonnet Jules, n° 13, Béziers.** — Pas de semaine de quarante heures applicable à votre catégorie. Quant au congé payé, il n'est dû à l'ouvrier ou à l'employé qu'après une durée minimum de six mois.

**6.39-20. A. Tor.** — La prescription est acquise et vous n'avez plus aucun moyen de réclamer quoi que ce soit à la personne qui vous a blessé accidentellement : il s'agit du délit de blessures par imprudence qui se prescrit par trois ans, même si l'action judiciaire est engagée devant un tribunal civil.



A Paris, Blanchard, hanté par le remords, se jette dans la Marne. Repêché, il avoue avoir tué sa femme à Bapaume.



Suzanne promettait des places, recevait des papiers en règle et volait des autos. C'est une bonne prise.

# LA JUSTICE

## PIQUER AU TONNEAU

**Q**UAI de Bercy ! Le soleil est de plomb ! Parmi l'océan des futailles, Véron et Depair, deux clochards, gisent ronflants comme tuyau d'orgue, tandis qu'à côté d'eux, un tonneau en perce se vide d'une lente mais sûre hémorragie. Nul doute, les deux hommes ont bu tout leur soul ; c'est, ou jamais, le cas de le dire. Pour leur malheur, sur la rive opposée, un gardien veillait ! Banal fait divers, pensez-vous ! Et

déjà vous devinez l'épilogue devant l'une des chambres correctionnelles du tribunal de la Seine, appelée à juger cette poussière de délits sans originalité.

C'est, cependant, à l'audience que je veux vous conduire, le je-m'en-fichisme des gueux, hôtes habituels des ponts de Paris, se révélant, dans ces minuscules procès, intégral.

Jugez-en d'ailleurs vous-même, d'après l'authentique relation de l'affaire Véron-Depair.

LE PRÉSIDENT (au témoin-gardien des quais). — Vous avez bien vu les prévenus mettre en perce le fût de vin ?

LE GARDIEN. — Exactement ! Ils agissaient avec tant de célérité et de précision que j'ai, aussitôt, compris qu'ils étaient des spécialistes.

LE PRÉSIDENT. — Après le coup de vrille donné, ils ont fait, si l'on peut dire, « la mise en bouteilles ». (Rires.)

LE GARDIEN. — Oui. Ils ont rempli leur chapeau et bu, bu à grands traits. Lorsque je suis arrivé ils étaient « pleins ».

LE PRÉSIDENT (avec esprit). — Comme des outres ! (Rires.) Vous n'avez eu aucun mal pour les capturer. Ils étaient ivres-morts tant ils avaient absorbé de vin !

LE GARDIEN. — Du vin des Corbières, pesant 13° ! (Rires.)

Dans le box, Véron et Depair partagent l'hilarité générale. Des spécialistes du vol au tonneau ? Certes. L'eau minérale ne colore point ainsi des nez bourgeonnants comme pompiers en avril. Leur facies est tout un programme et suffirait, à défaut du casier judiciaire, pour révéler leurs antécédents.

LE PRÉSIDENT (à Véron). — Voyons ! Qu'avez-vous à dire ?

VÉRON. — Mon président, je vas vous dire. Je ne me souviens plus de grand-chose ! (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Je comprends cela. Vous aviez bu plus que de coutume, ce jour-là.

VÉRON (protestant, avec un haut-le-corps). — Mais non ! (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT (souriant). — C'est vrai ! J'oubliais. Tout est relatif. Vous aviez donc bu... comme d'habitude ! (Rires.)

VÉRON. — Ben oui, mon président !

LE PRÉSIDENT. — Vous avez mis en perce un tonneau avec votre camarade Depair.

VÉRON (mollement). — J pense pas.

LE PRÉSIDENT. — Alors, le fût s'était ouvert lui-même ?

VÉRON (saisissant la perche). — Probablement !... (Rires.)

Peut-être avec Depair — frère d'infortune de Véron — aurons-nous plus de détails sur les faits ! Depair, par réflexe d'habitude, déglutit sans cesse à la manière des buveurs. Sa pomme d'Adam a l'aspect d'une volumineuse orange allant et venant.

LE PRÉSIDENT (à Depair). — Vous étiez, tel Bacchus, assis à cheval sur le tonneau.

DEPAIR. — Le vin se perdait. C'était dommage, messieurs les juges ! Nous deux, on en a profité, voilà tout !

LE PRÉSIDENT. — Que faisiez-vous à cette heure, sur le bord de l'eau ?

DEPAIR. — On était parti pour la pêche, histoire d'attraper une bonne cuite. (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — Eh bien, je crois que vous avez parfaitement réussi ! (Rires.)

Une peccadille, en somme, et tout serait parfait si cinq cents litres de gros rouge ne s'étaient écoulés en pure perte.

Dix jours de prison sanctionnent le méfait de Véron et Depair qui, placides, enregistrent le jugement dont, demain, s'ornera « leur palmarès », déjà à rallonge.

## PLAISANTERIE

**M**LEBON, jeune garçon boucher, à la figure fleurie, explique aux juges de la 16<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, sa mésaventure.

Vous ne serez point surpris que, par profession, M. Lebon ait un faible pour les belles chairs. Ceci explique que, dans la soirée du dimanche 14 août, il ait échoué, sur les deux heures du matin, dans une hospitalière maison voisine du boulevard de la Chapelle.

M. Lebon (la bouche en cœur). — Trois jeunes gens s'étaient attablés près de moi. Nous avons bu ensemble. On a bien ri.

Le Président (interrompant). — Arrivons au fait ! Que s'est-il passé à la sortie de cette maison close ?

M. Lebon. — A peine étions-nous dans la rue que l'un des gars m'a saisi par derrière, tandis que celui-ci (désignant le prévenu dans le box des détenus) me « faisait » les poches.

Le Président. — Quel rôle a joué le troisième personnage ?

M. Lebon. — Il chantait, pour couvrir, je pense, mes appels « au secours ».

Le Président. — Que vous a-t-on pris ?

M. Lebon (précis). — Tout, monsieur le Président, tout ! D'abord, cent dix francs soixante quinze, puis dix tickets d'autobus, puis un dixième de la Loterie, puis un timbre à 0 fr. 25, puis... (Rires.)

Le Président. — Cela suffit ! Alertés par vos cris, les agents sont arrivés. Deux de vos agresseurs ont fui ; seul, le troisième, Lelièvre, gagné de vitesse par les représentants de l'autorité, a été arrêté.

A ce moment, les regards convergent sur Lelièvre, le prévenu. Un homme étrange, en vérité ! Il ressemble, à s'y méprendre, à un hibou dont le bec pencherait vers la gauche.

Sans ménagements, l'agression étant caractérisée, le président interpelle l'homme-hibou.

Le Président. — Vous connaissez les deux complices qui sont en fuite ?

Le prévenu (souriant). — Ah ! vous savez bien, monsieur le Juge, comme l'on se connaît dans ces endroits ! (Rires.)

Le Président. — Pourquoi avez-vous dévalisé M. Lebon ?

Le prévenu. — C'était pour rire, pour faire une farce.

A cet instant, le garçon boucher, qui, décidément, se double d'un bon garçon, revient à la barre pour déclarer qu'il retire sa plainte puisqu'il s'agissait d'une farce. Mais le Tribunal estime, avec raison, que la dite plaisanterie n'a pas été assez courte pour être bonne. Sur l'heure, il inflige à l'homme-hibou un séjour forcé de trois mois à la maison d'arrêt.

# DES HOMINIES

## LA COUR DES MIRACLES

Il est, chacun le sait, des conversations intimes qui gagnent à ne point être interrompues. Celle de Porte, prénommée Herminie, et de M. Pierre — ainsi je déguise son identité véritable — était bien de telle nature, lorsque, tels diables bondissant d'une boîte, les inspecteurs de police les appréhendèrent.

Tout bonheur terrestre se paye. A cette heure, les deux partenaires doivent, devant les juges de vacations, répondre du délit d'outrage public à la pudeur.

De la nommée Porte, je vous dirai peu de choses, ne voulant pas donner à la petite industrie qu'elle exerce une publicité involontaire. Elle est blonde. Son accent est méridional. En bref, un papillon de nuit point désagréable à voir, même hors du cadre coutumier des carrefours, sous la douce clarté des réverbères.

M. Pierre, son co-inculpé, est employé d'une grande administration et quinquagénaire. Il a l'âge des déraisons et des moustaches cirées de mousquetaire. Nul ne s'étonnera qu'à l'appel de la Circé du trottoir, il ait répondu « Présent ! » et suivi, sans hésiter, la tentatrice dans la minuscule courette où le délit se consumma, — du moins je le suppose.

A la vérité, la belle avait su faire, du théâtre de ses opérations, un choix aussi opportun que judicieux. Communiquant avec la rue par un étroit et humide boyau — *ad augusta per angusta* — ladite cour est isolée par de hautes murailles sans jour ni fenêtres. La nuit, règne en ces lieux une ombre complice. Les amants, même timorés, doivent en être enhardis. Aussi que de rendez-vous galants en ce charmant séjour ! Si bien que la police a dû y mettre le holà.

Voilà comment, ainsi que l'explique le président, les prévenus se sont faits piper ! Pour Herminie, l'incident est banal. M. Pierre, bien au contraire, courbe sa haute taille sous ce coup dur du destin.

LE PRÉSIDENT (à M. Pierre). — Vous reconnaissez avoir commis un outrage public à la pudeur ?

M. PIERRE (peu convaincu). — Public ? Public ? Si l'on veut. Il faisait noir comme chez le loup. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Les inspecteurs vous ont vu.

M. PIERRE. — C'est possible, mais moi, je ne les ai point aperçus. (Un temps.) Malheureusement. (Rires.) La gosse m'avait dit : « Viens chez moi ! »

LE PRÉSIDENT. — Une cour n'est pas un domicile !

M. PIERRE. — Pourquoi pas ? Elle paraissait très bien connaître les lieux. Vraiment, j'aurais juré qu'elle était chez elle ! (Hilarité.)

Après quelques hésitations, le prévenu précise le prix, défiant d'ailleurs toute concurrence, des faveurs d'Herminie — qui, apparemment, recherchait plutôt la quantité que la qualité des clients.

LE PRÉSIDENT (à Herminie). — Je lis, dans le dossier, que l'arrivée des inspecteurs n'a point paru vous troubler.

HERMINIE. — Parbleu, je leur tournais le dos. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — L'explication est suffisante !

Avec plus de bonne volonté que de persuasion, l'avocat s'efforce de démontrer que la cour où se perpétra le délit ne saurait être considérée, au sens de l'article 330 du Code pénal, comme un lieu public.

Le tribunal estime, cependant, que la preuve de la publicité est suffisamment rapportée, les inspecteurs ayant eu libre accès pour s'y cacher et tendre, aux visiteurs nocturnes, leurs

filets. De là à dire que M. Pierre et Herminie aient commis un crime abominable, il y a, d'évidence, de la marge. Aussi, avec douceur, le glaive de Thémis à peine les effleure. Un mois de prison avec le sursis.

LE PRÉSIDENT (aux prévenus). — Le tribunal espère ne plus vous revoir... du moins à cette place.

M. PIERRE (avec conviction). — Je vous le jure.

LE PRÉSIDENT (indulgent). — Un peu tard !...

## LE CAFÉ CHER

TRISTAN EUGÉNIE, qui, à défaut de mieux, fait commerce de ses charmes, a trouvé un truc ingénieux. Elle déambule, dans son quotidien racolage, vêtue de deuil. Grand deuil s'entend, tous les voiles dehors.

L'air tristement éploré, la fille Eugénie déambulait donc rue de Rivoli, lorsque M. Letour, célibataire et coupeur en chômage, mordit gloutonnement à l'appât. Ce court préambule acquis, je cède la parole à M. Letour, homme congénitalement atteint d'un immense cafard qu'une alopecie totale met, si l'on peut dire, encore mieux en relief.

M. LETOUR (d'une voix lugubre). — J'ai passé avec mademoiselle la soirée. Nous sommes allés au cinéma, puis dîner au restaurant, puis recinéma (sic). Ensuite j'ai insisté pour qu'elle vienne chez moi, mais à peine arrivée dans mon appartement, elle est repartie, disant que sa mère serait inquiète, qu'il fallait qu'elle rentre au logis.

LE PRÉSIDENT (activant). — Elle vous a dit : « Je reviendrai demain ! » Et le lendemain ?

M. LETOUR. — Le lendemain elle est revenue, à sept heures. J'étais encore couché. Elle a fait le café...

LE PRÉSIDENT (précisant). — Assise sur la chaise où était placé votre veston. Le détail a son importance.

M. LETOUR. — Hélas ! Le café prêt, elle a dit : « Je vais chercher des croissants ! » — J'ai répondu : « Voulez-vous de la monnaie ? » Elle a répliqué : « Pas la peine. J'ai de l'argent ! »

LE PRÉSIDENT. — Elle avait, en effet, les deux mille francs qu'elle venait de dérober dans votre veston. Vous avez été bien imprudent avec cette inconnue ?

M. LETOUR. — J'avais confiance.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi ?

M. LETOUR. — Dame, elle n'était pas maquillée. (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — Vous reconnaissez le vol ?

LA PRÉVENUE. — Mais non, mon président, ce monsieur se trompe !

LE PRÉSIDENT (à M. Letour). — C'est bien cette personne qui vous a volé ?

M. LETOUR. — Oui ! oui ! Je la reconnais à ses deux dents en or.

LE PRÉSIDENT (à la prévenue). — Avez-vous des dents en or ?

LA PRÉVENUE (souriant tristement). — Ben oui ! Comme tout le monde ! Deux dents du fond ! (Hilarité.)

LE PRÉSIDENT. — Alors, des dents de sagesse !

Malgré cette référence, le tribunal inflige à Eugénie Tristan trois mois de prison.

Elle quitte le box des détenus en pleurant. Cette fois, sa douleur est sincère.

## Cette sacrée vérité... par François Mordant



LUNDI. — Rentrant chez lui, à l'hôtel, M. Metzlor trouva la porte de sa chambre entrebâillée. Par l'ouverture, il aperçut un homme à genoux, qui lui tournait le dos, et fort occupé à fouiller dans ses valises. M. Metzlor est Hollandais. Si les Portugais sont gais, les Hollandais ne sont point dadais. Au surplus, le nôtre avait été planteur de tabac en Malaisie. A la colonie, il en avait vu d'autres.

Nullement ému, il repoussa donc la porte de sa chambre, sans que son voleur l'entendit, et alla prévenir la police. Les inspecteurs n'eurent plus que la peine de cueillir l'indiscret visiteur qui, à ce moment, à l'aide d'un rasoir, attaqua sa huitième valise.

C'est un malfaiteur international, nommé Goldberg. Il avait été expulsé de tous les pays d'Europe. De France aussi, bien entendu. Seulement, en France, il était resté.

MARDI. — Semaine internationale, et particulièrement consacrée à la Hollande. Mais aujourd'hui, ce n'est pas le volé, c'est le voleur qui est du pays des rouges fromages.

Il s'appelle Edward Spiero et il est âgé de vingt ans. Ce gracieux jeune homme, à Paris depuis trois mois, possède une belle auto, mais il est plutôt démuné de florins à l'effigie de la reine Wilhelmine pour remplir son réservoir.

Le moulin d'une auto tourne moins facilement que les ailes d'un moulin de Haarlem. Spiero dut s'adresser à un garagiste pour faire son plein d'essence. Mais au moment de payer, il embraya brusquement et prit la fuite.

Arrêté, il donna pour excuse qu'il avait dépensé tout son argent à boire du champagne à Montmartre.

Spiero ira en prison. Après quoi, on le renverra se désaltérer en Hollande. Il faut bien que genièvre se passe.



MERCREDI. — Les frères Lemaître, Etienne et Eugène ne sont pas des frères ennemis. Ils s'accordent fort bien au contraire. Et c'est, un's par une touchante fraternité qu'ils pénétraient, à quatre heures du matin, chez M. Hugonnet, rue Fontaine-à-Mulard, après avoir, polis, demandé le cordon.

La concierge, n'entendant crier aucun nom, se leva et vit la cave ouverte. Aussitôt, elle la referma et donna un tour de clé. Puis, elle fut réveiller son mari, appela le propriétaire, et tandis que celui-ci, un fusil de chasse à la main, montait la garde au seuil de sa cave, la brave femme alertait Police-Secours.

Cependant, de l'autre côté de la porte, une voix disait : — Gégène, on est faits ! — C'est exact. Ils étaient faits comme des rats. Des rats de cave.



JEUDI. — Un avion allemand, s'étant égaré, a survolé la zone interdite du port de Dunkerque. Il était trois heures de l'après-midi. Tout le monde a pu le voir et distinguer nettement une croix gammée, dessinée sur ses ailes. Oui, tout le monde, sauf les services de la D. C. A. qui, aux termes des règlements, auraient dû tirer trois coups de canon pour aviser l'insolite oiseau qu'il faisait fausse route.

La D. C. A. a donné de sa défaillance cette magnifique raison : « L'appareil volait trop bas pour être aperçu de nous. » J'aime mieux croire que ses artifices jouaient à la belote et ne pensaient pas à regarder en l'air.

Mais si l'excuse de la D. C. A. est vraie, rappelons-lui que voir les choses de loin et ne pas les voir de près, cela s'appelle de la presbytie.

C'est une maladie qui se soigne.

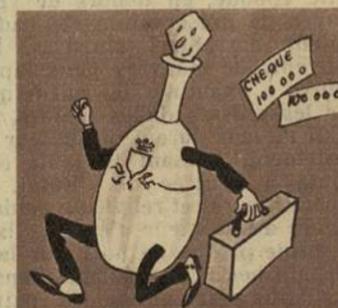


VENDREDI. — René Pierron est né à Baccarat, en Lorraine, où l'on fabrique de si beaux cristaux. Chargé par la compagnie d'assurances, dont il est l'employé, d'encaisser deux chèques de cent mille francs, l'un à Versailles, l'autre à Arras, il a pris à la fois l'argent et la fuite.

Malheureux Pierron ! il n'ira pas loin. A supposer que les gendarmes ne le rattrapent point, il n'y faudrait encore qu'une ou deux petites dévaluations pour que le trésor qu'il croit tenir fondit entre ses mains comme neige au soleil !

La compagnie d'assurances a envoyé le signalement du fugitif à la police. Elle aurait mieux fait de prendre une assurance sur sa vertu.

Voyons ! c'était à prévoir ! Une vertu qui venait de Baccarat ! Comme elle est du pays du verre, elle en a la fragilité !



SAMEDI. — Tandis que l'excellent M. Robert Lacoste était en vacances, Justin Clément décida de faire une petite visite au pavillon que, boulevard Lefèvre, le locataire avait provisoirement abandonné.

Je ne sais si Clément a droit au titre de cambrioleur. Déménageur même serait peu dire. En réalité, c'est une véritable entreprise de nettoyage par le vide que cet homme. Pas plus qu'Attila, il ne laisse rien derrière lui, quand il a passé quelque part. Jugez de la surprise de M. Lacoste lorsque rentrant inopinément de son congé, il ne trouva plus rien, ce qui s'appelle rien, dans sa maison.

Si, il restait quelques ballots, soigneusement rangés dans un corridor. Le soir même, Clément qui revenait les chercher fut arrêté. « Vous avez eu une bonne idée de rentrer aujourd'hui, dit-il à M. Lacoste. Demain, c'était trop tard ! »



DIMANCHE. — Comme le père Lancelot, Mme Weekley a deux filles, Sylvia et Victoria qui sont nées, ainsi que leur mère, dans la lointaine Australie.

Venir de si loin et ne pas trouver à se loger à Paris, c'eût été un comble. Ces trois dames n'y regardaient point. Elles descendaient dans les plus grands palaces, occupaient les plus belles chambres, se gobegeaient des meilleures choses. Puis, au moment de payer, elles disparaissaient.

Les juges de la dixième chambre leur demandèrent si c'était là des mœurs australiennes. Elles répondirent :

— Nous attendions de l'argent qui n'est pas venu ! Parbleu ! leurs hôteliers aussi !

Elles ont été condamnées, la mère à quatre mois de prison, les filles à trois mois. Mais pour les attraper, aimant se loger et se nourrir à l'œil, on leur a accordé le sursis.





Un agent vient signaler au bureau l'arrivée d'un corps.



Le cercueil est descendu par les employés de l'institut médico-légal.



On passe dans l'autoclave les effets de la victime.



DETECTIVE a, la semaine dernière, dans sa sensationnelle interview du docteur Paul, parlé du lieu où le célèbre praticien opère le plus souvent : la Morgue.

Toutes les dépouilles inconnues échouent là. C'est là qu'est encore le tronc de l'inconnu repêché à Meulan.

Hubert Bouchet a visité, pour vous, ce lieu qui eût pu être sinistre sans la pitié des hommes.



Il ne faut pas voir dans une morgue un amphithéâtre, un dépôt, une collection de cadavres plus ou moins repoussants. C'est un établissement d'utilité publique de premier ordre, puisqu'il devient la source la plus puissante de la constatation de l'identité des personnes.

C'est le médecin inspecteur Duvergie qui s'exprime ainsi en 1835, pour demander un établissement conforme à sa destination.

Il semble que notre xx<sup>e</sup> siècle se soit inspiré des suggestions de cet éminent fonctionnaire. L'Institut médico-légal actuel, qui abrite également le laboratoire de toxicologie, dont nous avons parlé récemment, élève son architecture sur le quai de la Râpée, et face au pont d'Austerlitz.

Lorsqu'on y accède, par cette sorte de quai suspendu, donnant à droite sur les berges de la Seine, bordé à gauche par un jardin rempli de fusains, d'acacias sillonné d'allées bien entretenues, cette sérénité du décor, voulue par les hommes, apparaît comme un apaisement préalable ! Entre-t-on dans les bureaux d'une administration privée, aux bureaux baignés de lumière, fleurant bon l'encaustique et où la propreté semble élevée à la hauteur d'un dogme ? Des chaises de velours vert aux dossiers luisant de cire, des parquets mosaïqués, de larges baies qu'inonde le soleil et donnant sur un atrium, accueil et prélude à ceux qui viennent constater ici l'irréparable.

La pudeur, la pitié, la fraternité ont fait l'impossible pour tempérer le chagrin des humains.

### Rétrospective

En l'an 1200 environ, des gens charitables fondèrent, pour les ladres, le Roule et Saint-Lazare, les femmes veuves et pauvres trouvaient abri à Sainte-Marie-l'Égyptienne, et l'hôpital Sainte-Catherine, qui se trouvait à l'angle méridional formé par les rues des Lombards et la rue Saint-Denis, recevait les personnes « noyées, mortes et tuées dans la rue ». Les catherinettes, on appelait ainsi les femmes pieuses qui servaient à l'hôpital, « enlevaient les corps de ceux qu'on trouvait morts en divers endroits de la ville, et que l'on exposait pendant quelques jours au Châtelet pour être reconnus dans un lieu nommé morgue ».

Inutile de dire qu'étant donné l'ignorance où l'on était de conserver les corps — on ne connaissait, à cette époque, en dehors de l'embaumement, aucun moyen de préservation des cadavres — les morgues étaient des lieux sinistres, hallucinants, puants. Souvent, de pauvres gens, après avoir passé des heures à examiner les corps qui gisaient pêle-mêle sur les grosses dalles froides, n'avaient pas trouvé celui de leur parent ou de leur ami. Ils s'en allaient tristement, laissant là toute espérance, comme le Dante à l'entrée de l'Enfer. Puis, les pratiques superstitieuses et religieuses aidant, ils s'accrochaient encore à une lueur d'espoir. Ils prenaient une large et solide plaque de bois, sur laquelle ils arrimaient un pain bénit au préalable dans l'église des Grands-Augustins ; au milieu du pain, ils plantaient un

Soigneusement rangés, ces derniers seront réclamés par la famille ou donnés à l'A. P.

# L'HÔ DES MÔ

cierge allumé et déposaient le petit radeau en Seine. Au fil de l'eau, la petite nef illuminée descendait doucement. Dès qu'elle rejoignait la rive ou qu'elle s'arrêtait, la croyance populaire voulait que le corps du disparu fût immergé à cet endroit précis... Un terrible incendie mit fin à ces pratiques dangereuses. Le minuscule brûlot, certain jour de l'année 1718, aborda un chaland chargé de foin. Il faisait nuit. Les marinières dormaient tranquillement. Aucune surveillance ne s'exerçait. Que craignaient-ils, amarrés au quai de la Tournelle, avec une cargaison de foin en vrac ?

Des passants donnèrent soudain l'alerte. De gigantesques flammes s'élevaient, léchant déjà un chantier de bois. Les bateliers purent s'enfuir à temps, coupèrent les amarres et l'énorme torche descendit le courant. Au delà des deux ponts de l'Hôtel-Dieu, elle mit le feu au pont de bois du petit Châtelet. L'incendie se communiqua aux maisons avoisinantes. Vingt-deux furent la proie des flammes. La police interdit désormais la pratique de semblables manœuvres.

### Sous la Révolution

L'échaudoir de la Vieille Boucherie, quai du Marché-Neuf, par une ordonnance de 1804 (29 thermidor, an XII), se substitua à la basse geôle du Grand Châtelet. Le rapporteur de l'ordonnance (Chaumette), s'exprime en ces termes :

« Il rappelle les motifs puissants qui ont fait détruire les établissements de l'ancien régime, pour les remplacer par ceux d'un peuple libre. Il considère que le lieu connu sous le nom de morgue est indigne de l'humanité en ce qu'il expose aux yeux du peuple, d'une manière indécente et abjecte, les victimes du crime ou du sort. Il voudrait un établissement sain, propre et aéré ; un lit de pierre surmonté d'une fontaine, qui serait substitué à la paille, un tableau à l'entrée, où l'on lirait les procès-verbaux de levée des corps et tous les papiers susceptibles de donner des renseignements sur l'identité de la victime. De la sorte, tous les citoyens pourraient connaître rapidement les infortunés qui peuvent leur appartenir. Et, enfin, un officier de police serait toujours de garde à ce poste et y ferait observer la décence la plus exacte et le respect dû au malheur. »

Le local du Marché Neuf commença à fonctionner en 1804, et ne cessa son service qu'en 1864, c'est-à-dire soixante ans après. A cette époque, la morgue fut installée entre le pont de l'Archevêché et le pont Saint-Louis, sur un terre-plein bien connu des Parisiens. Elle y resta cinquante ans, sur cet emplacement qu'on nommait, au moyen âge, le Terail. C'est l'illustre Brouardel qui présidait à ses destinées. C'est lui qui, dans son règlement de 1882, a posé les principes de cette administration, à la fois judiciaire et médicale.

« Rien n'est absolument légal dans l'organisation de la morgue. La Préfecture de police y règne par des règlements et non par des lois et, tandis que l'administration ne saurait disposer du moindre objet trouvé sur la voie publique, c'est par de simples arrêtés qu'elle s'empare des cadavres abandonnés pour les livrer à l'autopsie. On pourrait ajouter que, si c'est la Préfecture de police qui règne à la morgue, c'est un peu la Faculté de médecine qui y gouverne. S'il est difficile de faire disparaître un cadavre, il est malheureusement impossible de restituer son identité au corps repêché dans la Seine ou trouvé dans quelque rue de Paris. C'est à la recherche de cette identité qu'est surtout destinée la morgue : c'est à obtenir la reconnaissance du plus grand nombre possible de corps que l'administration met tout son zèle et toute son activité. »

C'est à la morgue que les candidats au quatrième examen de doctorat apprennent à lire dans le cadavre tout ce qui peut éclairer la justice.

Ils y trouvent des éléments d'étude qu'aucun hôpi-

# OTEL RTS

tal ne peut leur offrir : la pendaison, la submersion, l'homicide, le viol, l'infanticide, l'avortement ne se rencontrent presque jamais dans la pratique hospitalière et constituent le fonds commun de toutes les expertises médico-légales.

Les conférences sont faites dans un esprit de scepticisme raisonné et discret : on y inculque aux élèves la prudence du serpent, qui est la première vertu du médecin légiste : on leur montre tous les écueils, toutes les responsabilités du métier. En les mettant en garde contre les entraînements d'une affirmation risquée ou d'une hypothèse séduisante, on leur enseigne à calculer chaque mot, à peser chaque terme d'un rapport judiciaire.

## "Hôtes" illustres

La morgue, où toute la misère humaine semblait se donner rendez-vous, jadis, où ceux à qui la vie fut dure trouvaient le dernier repos, reçut des cadavres célèbres. Un émule de Cartouche, en 1721, ou plutôt un de ses lieutenants, traître à son chef, y fut transporté en morceaux, pourrait-on dire, puisqu'il avait la tête séparée du tronc, le nez coupé, les entrailles arrachées, le sexe dans la bouche. Une pancarte, apposée sur son ventre, indiquait que l'homme avait été parjure et qu'il avait été puni.

Un haut fonctionnaire des finances connu, en 1789, la froide pierre. Ce contrôleur général aux armées, Foulon, successeur de Necker, voulait faire manger du foin au peuple, du moins affirmait-on qu'il l'avait dit. Paroles imprudentes en tout temps, surtout en époque révolutionnaire. On le lui fit bien voir, ainsi qu'à son gendre, Berthier de Sauvigny. Pendus haut et court et promenés au milieu de la populace qui huait leurs corps de pantins cassés, ils furent ensuite envoyés à la basse géole.

La Belle Ecaillère, robuste et corpulente matrone de la rue de Seine, fort populaire, tuée par son amant après une nuit d'amour, changea son mol oreiller d'amoureuse pour la dalle de la morgue du quai du Marché-Neuf. Plus tard, lors des insurrections républicaines de mai 1839, Jean Fournier, qui, en 1830, avait fait flotter les trois couleurs sur les tours de Notre-Dame, tué au cours d'une émeute, fut amené au Marché Neuf. Gérard de Nerval, aussi, ainsi que l'acteur Lepage aîné, lequel se jeta dans le canal Saint-Martin, après une représentation du *Vendu...*, où il avait été acclamé.

Les noyés dominent parmi les cadavres, plus de 50 % et les suicidés entrent pour un tiers à la Morgue, devenue depuis quelques années l'Institut médico-légal et transporté au 2, place Mazas.

## Formalités

Une auto arrive en trombe. Le passant n'a rien vu. Il est projeté violemment à terre : il est mort sur le coup. Il n'a pas de papiers sur lui. Commissariat, démarches, formalités, téléphone. La voiture 3 ou 7 — ce sont de solides bagnoles, quoique datant un peu — part avec les employés de l'Institut. Un cercueil de chêne, solide, bardé de cercles d'acier, est à l'intérieur de l'auto. On y met le cadavre, on cache à la cire rouge le couvercle et le lourd véhicule revient quai de la Râpée, porte Est, spécialement réservée à la voiture mortuaire. Un agent a pris place auprès des employés. Pendant qu'on décharge le cercueil, l'agent monte au greffe, annonce sa venue, donne les indications d'usage et de sa compétence. L'employé du guichet lui remet un numéro matricule affecté au corps. Pendant toutes les opérations exigées par le service administratif, ce numéro servira à identifier le corps et à éviter les erreurs.

Pendant ces formalités d'écriture, si l'on peut dire, les porteurs ont enlevé le corps du cercueil officiel l'ont lavé (pour les juifs et les musulmans, c'est sur une grosse table de pierre que se font les ablutions) l'ont mesuré et sont allés chercher, dans un dépôt où elles sont entreposées par dizaines, une bière étan-

che de sapin blanc. On y met le corps nu et on l'enferme dans une des cases de la salle de conservation. Cette salle, fort longue, comprend à gauche et à droite, superposés, des manières d'avéoles. Il y en a 96. D'un côté sont ceux maintenus de + 4° à 0°. Ils renferment les corps destinés à l'autopsie, de l'autre, les cases assez semblables à celles que l'on peut voir dans certaines bibliothèques importantes, servent au transport des bières et permettent de les glisser plus facilement dans les alvéoles du haut.

Pour les putréfiés, et les contagieux, une salle, moins importante mais présentant à peu près les mêmes caractéristiques que la précédente renferme seize cases. Sur le haut sont placés, parfois, des flacons renfermant des viscères que le docteur Kohn-Abrest aura à traiter plus tard.

Dans les salles, la température est à peu près normale et des ventilateurs renouvellent l'air. Une salle de machines, renfermant de puissants Diesel, sert à produire le froid dans les niches où sont entreposés les cercueils. Un doux ronronnement berce le dernier sommeil de ceux qui dorment là. Toutes ces salles sont au niveau du quai de la Seine. Lorsqu'un corps doit être hissé au premier étage, soit pour la salle de reconnaissance, soit pour l'identité qui vient prendre des photos dans une salle parfaitement aménagée à ce sujet, soit pour l'autopsie, un monte-charge le dépose à l'endroit voulu. L'opération terminée, les corps reprennent leur place dans la salle de conservation. Les vêtements lavés, désinfectés, séchés sont conservés sous scellés. S'ils ne sont pas réclamés au bout d'un laps de temps de six mois, on les donne à l'Assistance publique.

## La salle de reconnaissance

Dans un décor de clinique, en longeant le couloir clair qui donne sur l'atrium, on arrive à la salle de reconnaissance : chambre nue, austère, séparée en deux par une large et haute vitre. Dans la première partie, les parents, ceux qui angoissés, craignant l'atroce vision, la dernière sans doute, s'avancent doucement, sur la pointe des pieds, comme si un pauvre bruit risquait de blesser encore celui qui repose... Dans la deuxième, de l'autre côté de la vitre, caché sous un linceul, le corps, visage à découvert, repose sur un chariot roulant. On évite ainsi les scènes pénibles de parents se précipitant sur le cadavre qui, quelquefois, est en état de putréfaction avancée. Tout est fait, en somme, pour ne pas heurter le sentiment le plus sacré : le respect des morts. On a longtemps attribué un sens péjoratif à ce mot : la Morgue. Il choquait notre sensibilité. Aujourd'hui il a disparu. Il est devenu : l'Institut Médico-légal. C'est mieux ainsi.

Mais cette triste maison destinée aux morts comporte aussi des vivants. Et certes, le métier des porteurs qui vont chercher à domicile les corps n'est pas toujours enviable, il s'en faut.

Et on leur refuse le qualificatif de métier insalubre ! Savez-vous ce que cela veut dire : C'est une question de retraite qu'ils pourraient avoir cinq ans plus tôt, si leur emploi était ainsi classé. Qu'est-ce qu'il leur faut, à nos législateurs, pour qu'ils consentent à reconnaître que ce métier comporte des risques. L'air que respirent ces hommes lorsqu'ils vont chercher, dans des chambres, un mort qui gît là depuis un mois (cela arrive souvent) n'a rien de sain.

On pourrait, ce nous semble, donner à ces braves gens les mêmes avantages qu'aux égoutiers. Ce ne serait que justice.

Et voici ce que nous souhaitait M. Pierre, greffier chef de la Morgue au siècle dernier, qui taquinait la muse à ses moments perdus :

Il rimait :

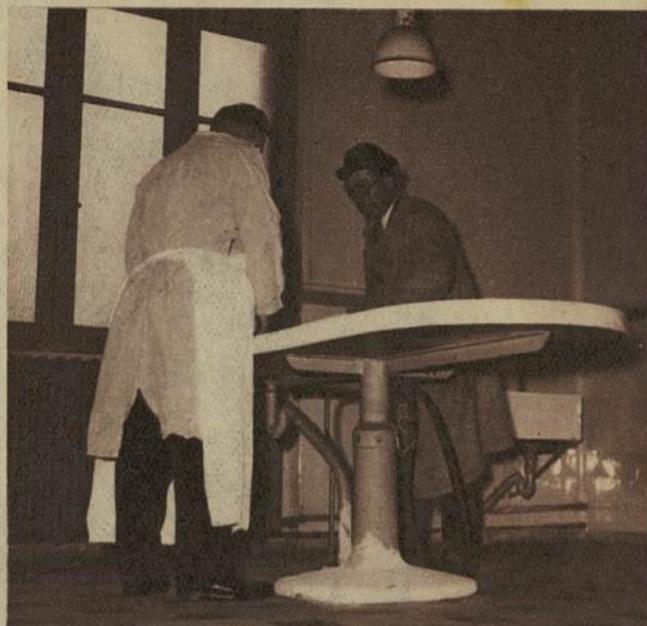
*C'est un séjour on ne peut plus tranquille  
Mais quel que soit le temps ou la saison  
Si vous avez besoin d'un domicile  
Ah ! ne venez jamais à la maison...*

Hubert BOUCHET.

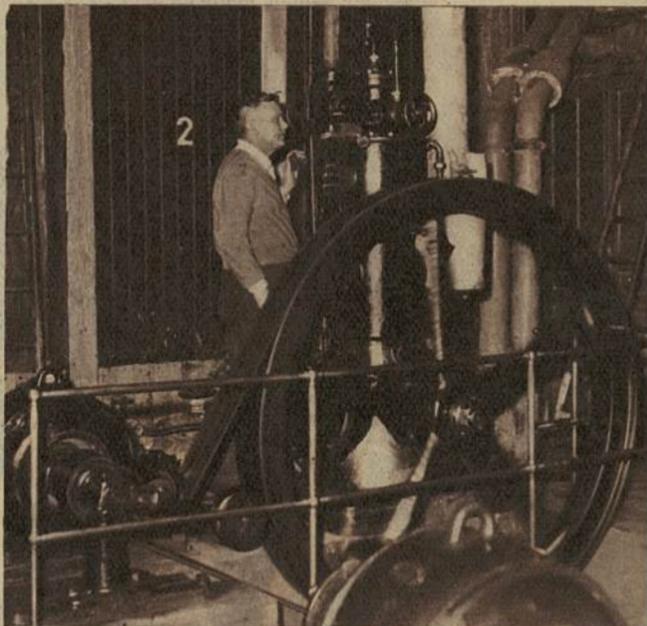
**Des cercueils de toute taille  
qui attendent de servir...**



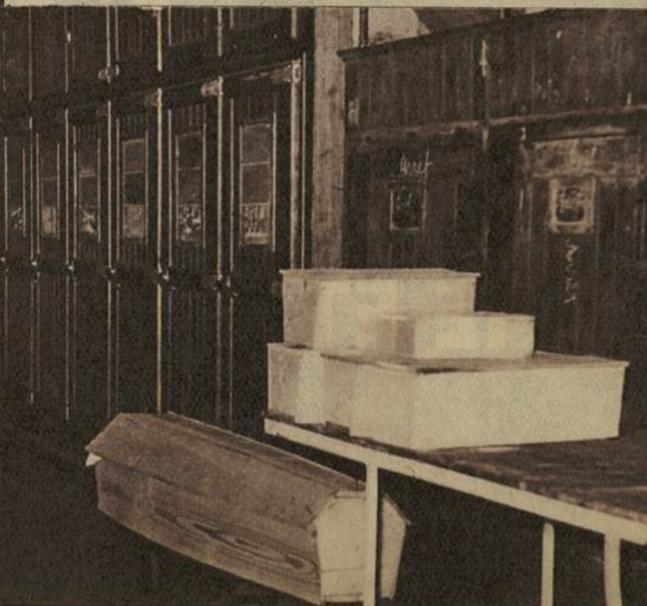
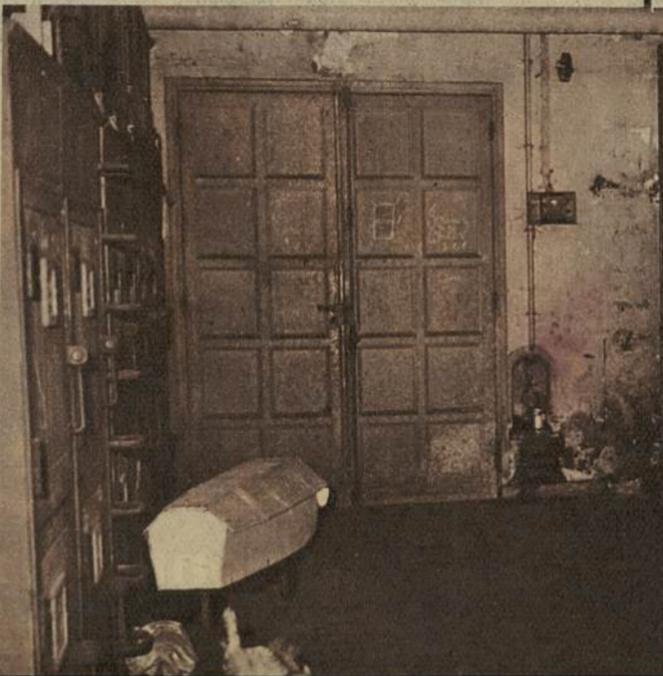
Un employé examine les papiers d'identité de la victime.



La salle d'autopsie où le médecin légiste opère.

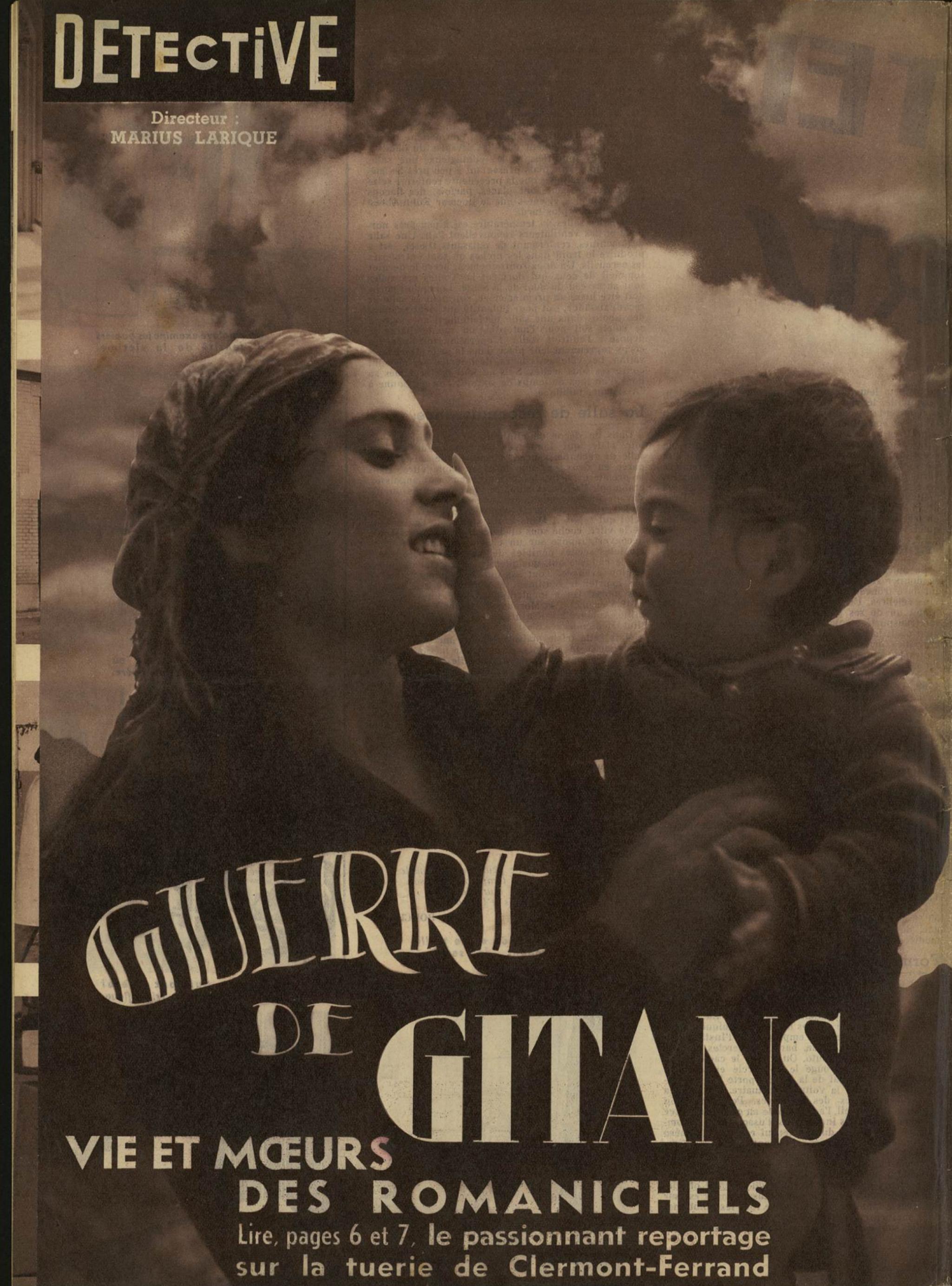


Un puissant Diesel actionne le frigorifique.



# DETECTIVE

Directeur :  
MARIUS LARIQUE



## GUERRE DE GITANS

VIE ET MŒURS

DES ROMANICHELS

Lire, pages 6 et 7, le passionnant reportage  
sur la tuerie de Clermont-Ferrand